La Voix de l'Est

LA CHEF SPENCE MET FIN À SON JEÛNE

PAGE 17



PHOTO ALAIN DION

ACCIDENT DE TRAVAIL MORTEL CHEZ SANI-ÉCO

ÉCRASÉE SOUS UN CHARIOT ÉLÉVATEUR

PAGES 2-3

WARDEN

SA GESTION FINANCIÈRE EXAMINÉE PAR QUÉBEC

PAGE 4



PHOTO ALAIN DION

UN FROID SIBÉRIEN !

PAGE 7

À lire aujourd'hui
Édition spéciale

BEDFORD

12 pages



« PSYCHOLOGIE CORPORELLE »

3000 $ pour avoir giflé une cliente

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

La Presse

SAINT-JÉRÔME — Une pseudo-thérapeute et formatrice aux méthodes brutales a été punie en cour criminelle, hier, pour avoir sauvagement giflé une ancienne cliente en plein cours. Prétendue spécialiste de la « psychologie corporelle », Lisette Métayer s'est vu imposer une probation de 12 mois et devra verser 3000 $ à sa victime.

« Personne ne l'avait dénoncée avant moi. Si quelqu'un l'avait fait, je ne me serais peut-être pas inscrite à son cours. Alors, je suis fière d'avoir laissé une trace et j'espère que ça pourra en protéger d'autres », a dit Nelly Allard, qui avait les larmes aux yeux à la sortie du palais de justice de Saint-Jérôme.

« Des sévices inacceptables »

En expliquant la sentence, le juge Gilles Garneau a affirmé que la jeune femme a subi « des sévices inacceptables », mais que l'événement semblait isolé. Bien qu'elle n'ait pas d'antécédents officiels, Lisette Métayer n'en est toutefois pas à sa première agression, et n'avait jusqu'ici affiché aucun remords. Après avoir attaqué Nelly Allard, en février 2011, la femme de 69 ans a prétendu qu'autrement, sa cliente aurait dû être internée en psychiatrie.

Interrogée par *La Presse* au sujet de deux autres élèves — l'une, qu'elle avait frappée, et l'autre, dont elle avait tiré les cheveux —, elle a continué à dire qu'il s'agissait de « gestes thérapeutiques », tout en affirmant que la violence n'avait « absolument pas sa place en thérapie ».

Elle a expliqué un quatrième et un cinquième dérapage par le fait qu'elle s'était sentie menacée (elle avait alors donné un coup de pied à une femme et avait agrippé un homme par le collet pour mieux le gifler).

« Certains la croyaient au point de lui dire: moi, je te donne le droit de me frapper », s'indignent d'anciens élèves que *La Presse* a retrouvés. Ils affirment que leur ex-formatrice hurlait parfois sans raison, affichait « une attitude hautaine et méprisante » et rapportait publiquement des confidences faites en thérapie. La formatrice pouvait aussi demander à ses élèves de se donner des coups de poing.

Des diplômés vulnérables

Autre problème: Lisette Métayer diplôme beaucoup de gens vulnérables, recrutés en thérapie, et qui s'improvisent ensuite psychothérapeutes sans supervision et sans les connaissances requises pour repérer les cas lourds. Ses cours, relativement populaires, lui rapportent des dizaines de milliers de dollars.

En avril dernier, une élève désillusionnée s'est plainte par écrit à l'Alliance des intervenants en soins naturels et approche corporelle, présidée par Alain Alarie, pour que cette association ne laisse plus Lisette Métayer et ses diplômés remettre des reçus de naturothérapie.

Peine perdue. Même lorsque la formatrice s'est reconnue coupable de voies de fait, en juin, l'Alliance ne l'a pas expulsée. Il a fallu que les mécontents multiplient les pressions pour qu'elle le fasse, cinq mois plus tard.

Et maintenant ?

Malgré tout, Lisette Métayer continue de donner des cours dans son local de Saint-Sauveur. Elle a même augmenté ses prix, de même que ceux de ses consultations.

Devait-on l'arrêter ? En rendant sa décision, le juge Gilles Garneau a expliqué qu'il présidait une instance criminelle et n'avait donc pas à se pencher sur le droit de pratique de la quasi septuagénaire. Depuis l'an dernier, la loi 21 interdit d'exercer la psychothérapie sans permis et édicte les conditions requises pour en obtenir un auprès de l'Ordre des psychologues, a-t-il rappelé. D'après lui, son tout nouveau casier judiciaire empêchera Lisette Métayer de se qualifier.

Il semble toutefois que l'Ordre n'interviendra pas avant l'expiration du délai de deux ans accordé à tous les aspirants psychothérapeutes.

De son côté, Alain Alarie affirme avoir consulté un avocat et envisage de réintégrer Lisette Métayer et ses émules dans son association.



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

La pseudo-thérapeute, Lisette Metayer.

ACCIDENT MORTEL CHEZ SANI-ÉCO

L'employée n'a eu



KARINE BLANCHARD

karine.blanchard@lavoixdelest.ca

CETTE NOUVELLE EN VIDÉO

SUR www.lavoixdelest.ca



GRANBY — Une employée de Sani-Éco à Granby est morte, hier matin, lorsque le chariot élévateur qu'elle opérait s'est renversé sur elle. La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), le bureau du coroner et le service de police de Granby enquêtent.

Les policiers ont reçu plusieurs appels d'employés de l'entreprise de recyclage, vers 8 h 40, pour signaler qu'un accident de travail venait de survenir, indique l'agente Caroline Garand, porte-parole du service de police de Granby. L'appareil conduit par la victime, Cynthia Hardy, 35 ans, aurait basculé du quai de chargement, à l'extérieur de l'usine.

Pompiers, ambulanciers et policiers ont été dépêchés sur les lieux. Les sapeurs ont dû désincarcérer la travailleuse, qui était écrasée par le chariot élévateur qu'elle manoeuvrait. La résidante de Waterloo n'a eu aucune chance. Sa mort a été constatée sur place.

Un périmètre de sécurité a été établi sur le terrain de l'entreprise de la rue Édouard. Les policiers ont protégé les lieux jusqu'à l'arrivée du technicien du service de l'identité judiciaire de la Sûreté du Québec, qui a assisté le service de police de Granby dans cette affaire en procédant à l'analyse de la scène.

Enquête

Un inspecteur de la CSST s'est rendu sur place en matinée. « Leur priorité est de sécuriser les lieux et d'amorcer le processus d'enquête pour déterminer les causes de l'accident », explique Héloïse Bernier-Leduc, communicatrice à la direction régionale de la Yamaska. Plusieurs éléments seront examinés, notamment l'équipement en cause et la formation de l'employée.

L'inspecteur en est encore à colliger des informations pour mieux comprendre ce qui a causé la mort de la travailleuse. La CSST détenait peu d'informations, hier, concernant ce qui aurait pu provoquer le renversement du chariot élévateur qui a écrasé l'opératrice.

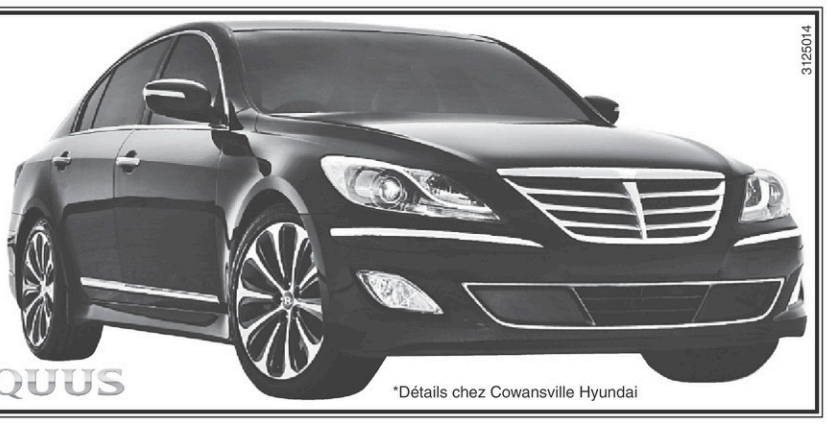
Le coroner Alexandre Crich a également été mandaté pour faire la lumière sur les causes et circonstances qui ont mené à la mort de la travailleuse. Pour y parvenir, il doit entre autres procéder à un examen externe de la victime, à la morgue de Montréal.



PHOTOS ALAIN DION

Plusieurs appels ont été logés au 911 par des employés de Sani-Éco pour signaler qu'un accident de travail venait de survenir, vers 8 h 40 hier matin, indique Caroline Garand du service de police de Granby.

GENESIS 2012
Performance enlevante à prix époustouflant!
Obtenez jusqu'à 10 000 $ En ajustement de prix*
HYUNDAI COWANSVILLE
120, rue Bell | 1 877 266-3001
Hyundai Cowansville seul concessionnaire autorisé Equus pour la rive-sud du fleuve Saint-Laurent
EQUUS
*Détails chez Cowansville Hyundai
3125014



aucune chance



Pompiers, ambulanciers et policiers ont été dépêchés sur les lieux. Les sapeurs ont dû désincarcérer la travailleuse, qui était écrasée par le chariot élévateur qu'elle manœuvrait.



PHOTO ALAIN DION

« On perd une très bonne personne », a confié Sylvain Gagné, copropriétaire de l'entreprise Sani-Éco, hier, à la suite de l'accident de travail qui a coûté la vie à une employée.

Des collègues bouleversés

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — « On perd une très bonne personne », a confié Sylvain Gagné, copropriétaire de l'entreprise Sani-Éco, hier, à la suite de l'accident qui a coûté la vie à une employée. Un soutien psychologique a été rapidement offert aux travailleurs qui en ressentaient le besoin pour les aider à traverser cette épreuve. L'usine a aussi été fermée, hier.

Véritable onde de choc à l'entreprise granbyenne. À la suite de l'accident, les employés ont été réunis à la cafétéria où la triste nouvelle leur a été annoncée. « On a réuni tout le monde, on a jasé avec tout le monde et ceux qui ne sont pas présents, on les a appelés, on les a contactés pour leur annoncer et leur dire qu'ils peuvent avoir du soutien », a indiqué M. Gagné, visiblement ébranlé par ce drame.

L'entreprise a décidé de stopper ses activités pour la journée. « On a fermé l'usine aujourd'hui (hier). On a retourné tout le monde à la maison avec des pamphlets (information sur l'aide offerte) si le besoin se faire sentir, mais pour certains, on a déjà des psychologues qui sont sur place », enchaîne M. Gagné.

Les travailleurs rencontrés à la sortie de l'usine, hier matin, étaient bouleversés par cet accident qui s'est avéré fatal pour leur collègue. « C'est vraiment triste ce qui est arrivé. Je n'en reviens pas, a confié Lise Gaucher, qui travaille à l'entreprise de recyclage depuis neuf ans. C'est un accident. C'est bête. »

« Comme une petite famille »

La dame connaissait bien la travailleuse, Cynthia Hardy, qui était à l'emploi de Sani-Éco depuis 12 ans. « Ce n'est pas possible de partir à 35 ans, dans la fleur de l'âge. C'est terrible. Je n'en reviens pas encore. On se connaît tous. On est comme une petite famille », souligne M^me^ Gaucher, en ajoutant que « l'ambiance est terrible » dans l'usine.

« C'est loin d'être drôle ce matin (hier) », a mentionné une autre employée de l'usine avant de quitter les lieux.

« Ça fait mal d'apprendre qu'une personne que tu connais meurt comme ça. Ce n'est pas facile », a confié un autre travailleur, Pierre Bertrand, alors qu'il s'apprêtait à rentrer chez lui. Il a mentionné que les employés étaient sous le choc d'apprendre la mort de leur collègue de travail. « Je ne sais pas si elle a fait une fausse manoeuvre ou si c'était trop glissant, mais elle a pris une débarque », enchaîne-t-il.

Le copropriétaire de l'entreprise, qui n'était pas sur les lieux lorsque la tragédie est survenue, a fait savoir que l'employée avait toutes ses cartes de compétence. « Elle était conforme. C'est réellement un bête accident, dit Sylvain Gagné. Perdre un collègue de travail est pas mal la pire chose qui peut arriver dans une industrie. »

L'EXCELLENCE
★★★★★
Bureau de location
721, rue Cabana, Granby (Face au CPC)
Quelques 3 1/2 disponibles
Réservez maintenant
pour juillet
450 777-6166
3119044



MÉTÉO



AUJOURD'HUI

Alternance de soleil et de nuages. Vents devenant d'ouest à 20 km/h avec rafales à 40 le matin.
Max. -20 Min. -34

DEMAIN

Ensoleillé.
Max. -19 Min. -25

Florence, 5 ans, patinage

SOMMAIRE

À ne pas répéter 16
Arts et culture 8
Débats 10
Horoscope 21
Loterie 17
Jeux 22
Nécrologie 21
Petites annonces 20
Sports 23

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est — 76, rue Dufferin Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) **Livraison**
par camelot _____ 4,17 $
par motorisé _____ 4,59 $

GESTION FINANCIÈRE

Warden sous la loupe de Québec



MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

La gestion financière de la municipalité de Warden inquiète les autorités gouvernementales. Aussi, le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dépêchera-t-il des vérificateurs comptables sur place pour analyser la situation.

La municipalité n'a pas encore corrigé des erreurs dans son exercice budgétaire de 2012 et le budget 2013 semble présenter des anomalies. Le maire Philip Tétrault n'aurait également pas fait son discours sur la situation financière de la municipalité lors d'une assemblée régulière du conseil, comme l'exige la loi.

> Des citoyens paient pour les services d'aqueduc et d'épuration des eaux usées, et ce, même si leurs maisons ne sont pas desservies par ces réseaux

Devant ces faits, le MAMROT a décidé d'agir. « Il faut aider la municipalité à faire le ménage. On ne sait pas quel est le problème. Il faut mettre le doigt sur ce qui ne va pas », a indiqué Caroline St-Pierre, du service des communications du MAMROT, en entrevue à *La Voix de l'Est*.

Les vérificateurs comptables aideront les dirigeants de la municipalité à revoir leur budget, a expliqué M^me^ St-Pierre.

Les fonctionnaires du MAMROT sont en contact avec la municipalité depuis le mois d'octobre. Une vérification, effectuée à la suite de plaintes, leur a permis de constater que la municipalité taxait des contribuables pour des services qu'ils n'obtenaient pas. Des citoyens paient en effet pour les services d'aqueduc et d'épuration des eaux usées, par l'entremise de leurs impôts fonciers, et ce, même si leurs maisons ne sont pas desservies par ces réseaux.

Dans une lettre envoyée cet automne, le MAMROT enjoignait la municipalité « d'apporter les correctifs requis ».

Les correctifs n'ont pas été faits. « Ils n'ont pas encore donné suite à ce que nous leur demandions », a indiqué M^me^ St-Pierre.

En plus de composer avec ces problèmes de gestion, la municipalité a changé récemment de secrétaire-trésorière. Jacqueline Giroux, qui occupait ce poste depuis quelques années, a remis sa démission. Elle a été remplacée en novembre par Lyne Jacques.

Pour Sylvain Duceppe, il est clair qu'un sérieux coup de barre est nécessaire à la municipalité. « C'est un cafouillis total et c'est nous qui payons », soutient le citoyen qui est à l'origine d'une des premières plaintes au MAMROT.

Il ne comprend pas que la municipalité refuse de le rembourser malgré la directive du MAMROT. « Ils n'ont rien fait. Ils ne veulent pas reconnaître leurs torts. »

M. Duceppe espère que les vérificateurs comptables du Ministère pourront résoudre les problèmes de la municipalité. « Pour les citoyens, c'est la meilleure chose qui pouvait arriver. »

Nous avons tenté lundi et mardi de communiquer avec le maire Tétrault. Nous l'avons finalement joint hier après-midi à l'hôtel de ville. Nous l'avons questionné à savoir ce qui clochait avec le budget 2013. « Je ne répondrai pas à ça », a-t-il répondu. Il s'est refusé à tout commentaire sur la situation financière de la municipalité. « Tant que ça ne sera pas réglé, on ne vous parlera pas », a-t-il affirmé avant de raccrocher.



« C'est un cafouillis total et c'est nous qui payons », soutient Sylvain Duceppe, qui est à l'origine d'une des premières plaintes au MAMROT.



PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le maire de Warden, Philip Tétrault, s'est refusé à tout commentaire sur la situation financière de la municipalité.



PHOTO VÉRONIQUE TREMBLAY, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

L'International Granby à Bromont : que des rumeurs

La rumeur dépasse le territoire de Granby et s'est même rendue jusqu'à Cuba. Mais n'y croyez pas. L'International des voitures anciennes est à Granby pour y rester. Parole du président, Denis Fausse. « On entend ça souvent. Il y a même un club de voitures anciennes de Montréal qui a écrit ça sur internet ! C'est faux. Nous n'avons pas du tout l'intention de quitter Granby », a affirmé M. Fausse, lorsqu'interrogé par *La Voix de l'Est* au sujet de cette supposée désertion vers la ville de Bromont. « C'est vrai que Bromont — le centre équestre en fait — nous a déjà approchés il y a quelques années, mais ça ne s'est jamais concrétisé. » Le Granby International a vu le jour en 1981 à Granby. Traditionnellement, l'événement se tient toujours le dernier week-end de juillet au parc Daniel-Johnson. Plus de 3000 voitures anciennes sont exposées sur le site, qui attire, bon an mal an, entre 30 000 et 35 000 visiteurs. Et l'événement commence à être à l'étroit. « C'est sûr qu'on aimerait que le parc soit plus grand, mais en barrant la rue Drummond, ça nous aide. Si on veut agrandir un jour, on pourrait peut-être penser à fermer la rue pour avoir plus d'espace », laisse entendre Denis Fausse, qui assure que « tout est au beau fixe avec la Ville de Granby ». « Et puis, ajoute-t-il, on vient de se construire un bâtiment flambant neuf à Granby. Ce n'est certainement pas pour déménager ! »

par Isabel Authier

L'unique marché en région

MARCHÉ du Village

Fruiterie



BANANES DOLE
Produit de la Colombie
39¢ /lb



Pommes Royal Gala
Produit local
99¢ /lb



Oignons
Sac de 2 lb
Produit local
2/99¢



Piment vert
Produit de la Floride
99¢ /lb



Cantaloup
Produit du Honduras
99¢ ch.



Concombre anglais
Produit du Mexique
99¢ ch.



Jus Oasis
960 ml – Au choix
99¢ ch.

Bière

À l'achat d'une caisse de 24 bouteilles de Bud Light, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN DES DEUX CASQUES DE FOOTBALL







BAR À PÂTES El Pasta





Spécialités



Macaroni chinois maison
800 g – Surgelé
5.99 $



Quiche maison
600 g – Au choix
Surgelée
5.99 $ ch.



Fromage Portneuf Belle Crème
Triple crème
12.72 $ /lb



Fromage Calendos et Brise du matin
125 g
2.99 $ ch.



Fromage Le Cantolait
11.99 $ /lb



Fromage en tranches Single de Kraft
500 g
16 à 24 tranches
3.49 $



TARTE AUX BLEUETS 9 PO MAISON
Surgelée
6.99$

Épicerie



Boissons énergisantes Red Bull
4 x 250 ml
Régulier ou léger
+ taxes et dépôt
5.99 $ ch.



Gaufres Kellogg's
280 g – Au choix
Surgelées
3/6 $



Pain Vitalité
600 g
Au choix
Prix en magasin



Croustilles Lay's
270 g – Format familial
Au choix
2/5.50 $



Macaroni au fromage Dîner Kraft
150 g à 200 g – Au choix
99¢ ch.



Barres granola Val Nature
175 g à 230 g – Au choix
3/6 $



Biscuits Ritz
180 g à 225 g
Au choix
2/5 $



Tartinade aux noisettes Nutella
725 g
5.99 $

PEPSI ET 7-UP
(incluant diète et saveurs)
2 L + taxes et dépôt



99¢ ch.

3116122

SPÉCIAUX VALIDES Jeu 24 | Ven 25 | Sam 26 | Dim 27 | Lun 28 | Mer 29 | Jeu 30 JANVIER 2013

SEULEMENT AU
98, route 235, ANGE-GARDIEN 450 293-6115
(autoroute 10 sortie 55) • www.marcheduvillage.com

« CIME, ça ne disait pas grand-chose »

L'organisme de développement industriel change de nom par souci de clarté



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca



PHOTO JANICK MAROIS

Granby industriel est un nom clair, sans acronyme, « plus évocateur de sa mission et du territoire », estime le directeur général de l'organisme, Patrick St-Laurent.

GRANBY — Terminée l'utilisation du mot-valise Montestrie (mariage de Montérégie et Estrie) pour désigner l'organisme chargé du développement industriel dans la région. Celui-ci a une nouvelle raison sociale depuis le 1er janvier dernier. Développement industriel Granby et région remplace dorénavant Capital et Innovation de la Montestrie Économique (CIME).

L'annonce en a été faite hier à l'occasion d'une conférence de presse. Le nouveau site web de l'organisation a aussi été dévoilé.

« Pour la plupart des gens, CIME, ça ne disait pas grand-chose », a fait valoir hier le président du conseil d'administration, Louis Normandin. Granby industriel, dans sa forme plus familière, est un nom clair, sans acronyme, « plus évocateur de sa mission et du territoire », a renchéri le directeur général de l'organisme, Patrick St-Laurent.

Dans la foulée, l'appellation Corporation du commissariat industriel (CCI) disparaît également. Bref, il sera désormais plus facile de s'y retrouver parmi les différentes dénominations.

La corporation sans but lucratif, CIME, a vu le jour en 2003 avec pour mission de mettre sur pied le commissariat industriel, créer un Fonds d'intervention économique régional et construire un incubateur industriel. Tous ces objectifs ont été atteints. Avec sa nouvelle image, Granby industriel veut maintenant consolider sa position.

Rappel historique : le mot Montestrie a été créé en 2002 par différents intervenants économiques, dont Mario Limoges, alors qu'il était directeur général du Centre local de développement de la Haute-Yamaska, afin, avait-on expliqué, de doter la région d'une « plus grande image de marque ». À l'époque, la MRC a songé remplacer le nom Haute-Yamaska par Montestrie. Ce projet a été abandonné. Mais le nom Montestrie, qui avait fait couler beaucoup d'encre, n'est pas tombé dans l'oubli. Il a été repris pour CIME, qui, dès sa création, a été dirigé par M. Limoges jusqu'à l'an dernier. Patrick St-Laurent lui a succédé.

Une seule adresse

C'est également avec l'objectif de simplifier les choses qu'un nouveau site web (www.granby-industriel.com) a été élaboré. Auparavant, les informations étaient réparties sur cinq sites différents, soit ceux de CIME, du CCI, Faits à Granby, Made in Granby et du CITIG (Centre d'innovation en technologie industrielle de Granby). « Ça devenait difficile pour quelqu'un qui cherchait des informations », reconnaît Patrick St-Laurent.

Le nouveau site permettra aux intervenants économiques d'ici et d'ailleurs de trouver une foule de renseignements allant du répertoire des industries aux locaux disponibles, en passant par les services aux entreprises et les programmes de financement. La tradition industrielle de la ville, qui date de 1882 avec l'implantation de Granby Rubber, est par ailleurs soulignée dans la signature du site revampé. Celui-ci fera aussi écho au site de « Granby, profitez ! », une initiative mise sur pied l'an dernier notamment pour attirer la main-d'œuvre dans la région.

Selon le président du conseil d'administration, les coûts des différents changements effectués sont peu élevés puisqu'une bonne partie du travail a été réalisée « à l'interne ».

Le maire de Granby, Richard Goulet, s'est dit très impressionné et satisfait de la nouvelle image de l'organisme. La Ville est le principal « client » de Granby industriel, auquel elle verse un budget annuel d'opération de 400 000 $. Elle contribue également à la campagne « Granby, profitez ! », pour la somme de 100 000 $ par année, sur une période de deux ans.

Richard Goulet a d'ailleurs démontré hier la volonté de revoir éventuellement l'ensemble du budget d'opération et de marketing de l'organisme pour assurer sa viabilité à long terme. « Je maintiens que Granby est ce qu'elle est aujourd'hui à cause du développement et du dynamisme industriel », affirme le maire.

SOUPER DU MAIRE ORGANISÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE HAUTE-YAMASKA ET RÉGION

Le projet d'élargissement de la 139 approuvé

VÉRONIQUE CHAGNON
veronique.chagnon@lavoixdelest.ca

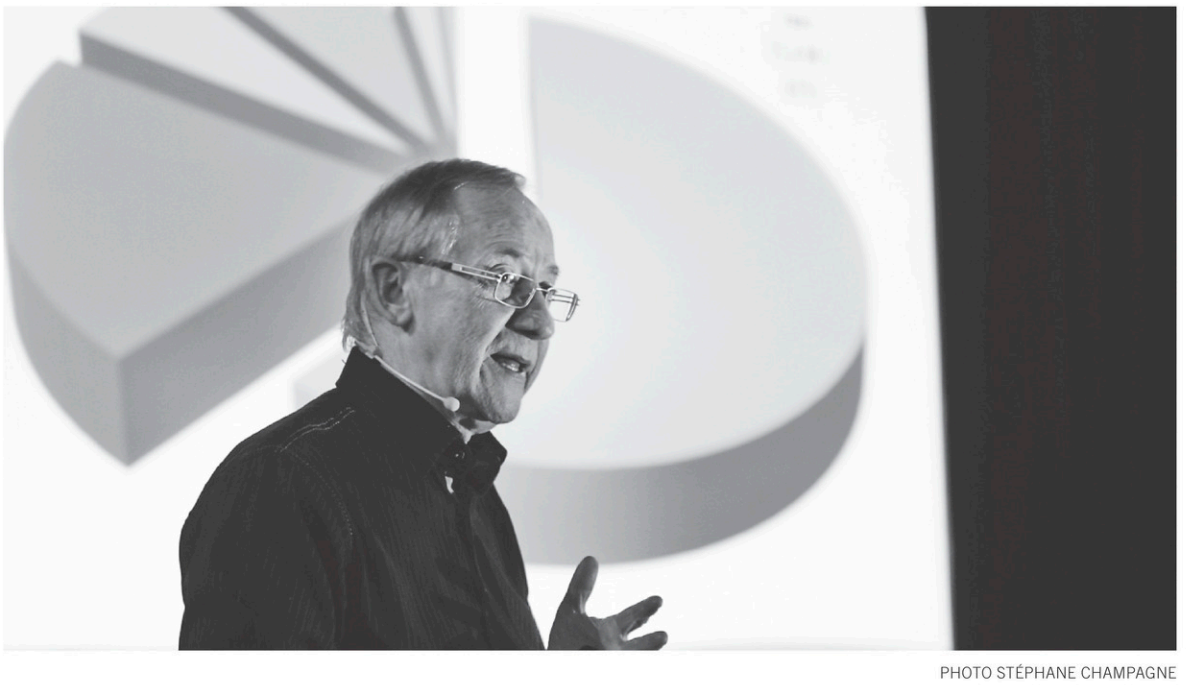


PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE

Le maire de Granby, Richard Goulet.

GRANBY — Le projet d'élargir la route 139 à quatre voies a été approuvé par le ministère des Transports, selon les informations révélées par le maire Richard Goulet, hier, à l'occasion du souper annuel organisé par la Chambre de commerce Haute-Yamaska et région (CCHYR) sur les orientations budgétaires. « Ce qui nous manque, maintenant, c'est l'argent, et l'heure est aux coupures, donc ça va prendre un peu de *push* politique, et je lance ici un message à M. Bonnardel », a lancé le maire en réponse à l'interrogation de Luc Perron, candidat du Parti québécois dans Granby.

La Ville a prévu obtenir 50% du financement nécessaire. « Ça sera bon pour le Zoo, évidemment. Mais ce qui a convaincu le Ministère, c'est un amalgame de facteurs, dont le nombre d'accidents qu'il y a eu, et des questions qui concernent le développement commercial de toute la ville de Granby », a indiqué Richard Goulet.

C'était l'occasion hier pour le maire Richard Goulet de présenter « sans intermédiaire » son budget 2013 à la communauté d'affaires de Granby. Le maire Goulet a fait un long exposé qui visait visiblement à rassurer son auditoire sur les finances de la Ville. Il a entre autres présenté une diapositive préparée par la Ville sur les ratios d'endettement moyens des autres agglomérations comparables du Québec. On pouvait y lire qu'alors que dans ces agglomérations la moyenne d'endettement est à 2,59% de la valeur foncière, elle se situe à 1,5% à Granby. « Qu'on ne vienne pas me dire après qu'on est dans le trouble ! », s'est-il exclamé devant un public apparemment convaincu.

Les gens d'affaires avaient quelques questions qui les taraudaient, notamment quelques inquiétudes concernant les terres Miner. Le vice-président de la CCHYR, Julien Cabanac, a indiqué que les membres se demandaient si le procès à venir dans le dossier pouvait affecter le programme triennal d'immobilisation (PTI) de la Ville. Ce à quoi le maire Goulet, visiblement irrité par l'affrontement judiciaire qui doit avoir lieu à la mi-avril 2013, a répondu : « Je savais que ça sortirait. Non, ça n'empêche pas les projets qui sont dans le PTI de suivre leur cours, mais bien sûr, il s'agit d'une perte de revenus fonciers. »

Rappelons que les travaux de développement des terres Miner sont à l'arrêt jusqu'à ce que se règle le litige qui oppose la Ville et les promoteurs à l'ex-maire et promoteur Michel Duchesneau, qui conteste la vente des terres effectuées selon des conditions qui s'apparentent selon lui à une subvention.

Le maire a brièvement parlé du projet de toilettes publiques qui seront construites au centre-ville au coût de 500 000 $, mais, plutôt que de susciter questions et affrontements, le projet controversé a cette fois-ci déclenché des rires.

VAGUE DE FROID

Granby, Québec, pôle Nord



VÉRONIQUE CHAGNON
veronique.chagnon@lavoixdelest.ca

GRANBY — Alors que les rares piétons qui s'aventuraient hier sur les trottoirs de Granby filaient le plus vite possible, le cou rentré dans le manteau, en faisant craquer la neige sous leurs pas, certains travailleurs devaient affronter les -32 degrés ressentis avec le refroidissement éolien (-21 au thermomètre, d'après Environnement Canada).

Du haut de la grue de 140 pieds, sur le toit des Aliments Ultima, les gars de Gératek devaient installer un système... de climatisation. « Le client, qu'il fasse chaud ou froid, ça ne change rien à l'échéancier qu'il veut qu'on respecte », rigolait hier Mario Gagné, contremaître du chantier au coin des rues Laval et Principal. « Il devait faire à peu près -38 en haut... »

Si froid que la grue elle-même avait envie de rentrer prendre un café : une fois le travail terminer, impossible pour les ouvriers de replier le mât. « Le froid était tellement intense que les fluides hydrauliques n'étaient pas efficaces. Il a fallu faire venir une deuxième grue et envoyer des techniciens là-haut pour décoincer le mât ! » Après une brève vérification, les fluides de ce type ont un point de congélation autour de -45 degrés Celsius. « On la trouvait plus ou moins drôle, disons », lâche M. Gagné.

Même si les échéanciers sont les mêmes, le travail est malgré tout ralenti par les températures extrêmes. « On est beaucoup moins productifs, à cause des événements comme celui de la grue, mais aussi parce qu'après un peu plus d'une demi-heure, il faut rentrer quelques minutes se réchauffer. Les canicules de l'été et les grands froids comme celui-ci, c'est un peu la même chose, pour nous, avec des dangers différents. »

Dehors pour les petits

La Voix de l'Est aussi a bravé le froid, et si les fluides de la grue s'engourdissaient, c'était presque impossible de prendre des notes lors de notre rencontre avec le brigadier, fidèle au poste malgré la météo : le stylo à bille était complètement gelé.

« J'ai travaillé hier aussi, mais aujourd'hui, je pense qu'on a battu des records ! », lance Daniel Messier, au chaud dans son camion, au coin de l'avenue du Parc et de la rue Dufferin. Il guette la sortie des petits mousses de l'école Sainte-Famille. « D'habitude, j'attends dehors quelques minutes avant, pour être sûr de n'en manquer aucun, mais là, il fait un peu trop froid. » Hier, il aura en tout passé quatre heures et demie dans l'hiver sibérien, mais il n'en fait pas grand cas : « Ça prend des couches, mais on survit ! C'est certain qu'à la fin du quart de travail, par contre, l'humidité commence à nous gagner. »

L'école est finie et les petits sortent par la grande porte. Certains sont en habit de neige complet. Un petit bonhomme se promène avec les mains relevées dans ses manches. « Mais où sont tes gants ? », lance *La Voix de l'Est*. « Dans mon sac à dos », répond le tannant, en riant. Après quelques minutes seulement en la compagnie de Daniel Messier, le bout des doigts commence à geler ; la marche vers la maison risque d'être longue.

Le froid semble aussi gagner les feux de circulation coin Parc et Dufferin. « Normalement, je dois appuyer sur le bouton pour les piétons et attendre le signal pour faire traverser les petits en toute sécurité. Mais hier et ce matin, il ne fonctionnait pas : il était gelé ! », raconte le brigadier, qu'on laisse volontiers à son travail après une quinzaine de minutes.

Sur le chemin du retour, on croise Jessica Saint-Hilaire et sa « tribu », comme elle appelle ses quatre enfants, qu'elle vient chercher à pied tous les jours « qu'il pleuve, qu'il neige, ou qu'il fasse *frette* ! », s'exclame-t-elle en riant. Dans la poussette recouverte d'une couverture de peluche, son petit dernier est un peu plus emmitouflé que d'habitude.

Remorquages en série

Les températures polaires des derniers jours (il faisait hier à un degré près la même température à Granby qu'à Iqaluit, dans l'Arctique canadien) sont aussi des périodes de pointe pour les remorqueurs. Les automobilistes pressés tentent de démarrer leurs voitures coûte que coûte, sans toujours réussir. « On a beaucoup de cas de batterie à plat, mais aussi des gens qui s'essaient trop longtemps de démarrer leur véhicule, et, quand il est neuf, ils le noient, alors il faut les remorquer », explique Denis Beauregard, de Remorquage Beauregard, à Granby. Son entreprise reçoit normalement entre 75 et 100 appels par jour, mais depuis le début de la semaine, c'est plutôt de 100 à 125. Chaque fois, les remorqueurs doivent mettre le pied dehors. « On est bien habillés, et c'est vivable », dit-il.

Record de consommation d'électricité

Hydro-Québec annonçait hier avoir atteint un sommet historique de consommation d'électricité. Le nombre d'abonnés de la société d'État continue de croître, et presque chaque nouvelle vague de grand froid permet d'établir un nouveau record. Le dernier datait du 24 janvier 2011, à 37 717 mégawatts (1 mégawatt = 1 million de watts).

Celui d'hier a été enregistré au tout début de la période de pointe du matin, qui s'étend de 7 h à 9 h. 38 910 mégawatts étaient consommés par les Québécois en préparation pour la journée à 7 h. « Les sommets du matin sont plus importants que ceux de l'heure de pointe du soir [de 16 h à 20 h], parce que dans le jour, il y a également les industries et les commerçants qui fonctionnent à plein régime », explique Hélène Perreault, porte-parole d'Hydro-Québec.

Le réseau électrique « s'est comporté de façon exceptionnelle », beaucoup grâce à la température plutôt clémente malgré le mercure. « Des vents ou de la glace sur les fils auraient pu causer des pannes importantes », confirme Hélène Perreault. 6000 abonnés ont tout de même été temporairement privés de courant hier matin.

La Société d'État s'attend à un nouveau record ce matin, alors que, selon ses prévisions, 39 500 mégawatts seront nécessaires pour faire rouler le Québec. Elle maintient donc ses recommandations pour les périodes de pointe : diminuer le chauffage d'un à deux degrés, surtout dans les pièces inutilisées, retarder ou devancer l'utilisation de la sécheuse et des autres appareils énergivores, et limiter la consommation d'eau chaude. Le bain bouillant pour vous décongeler les extrémités devra donc attendre à 20 h 30.



PHOTO ALAIN DION

Alors que certains travailleurs bravaient le froid par obligation hier, certains citoyens ont délibérément choisi de s'emmitoufler pour profiter plutôt de la belle journée d'hiver.



PHOTO ALAIN DION

Beau temps pour le vélo !



PHOTO JANICK MAROIS

Daniel Messier empile les couches de vêtements pour traverser les quatre heures et demi qu'il doit passer sur le coin de la rue à faire traverser les écoliers.



PHOTO JANICK MAROIS

« L'amour est le thème le plus universel de tous, il touche tout le monde à sa façon », explique Ève Panneton, qui organise l'exposition *Trash Love*, qui sera présentée tout au long de février chez M Galerie Boutique.

Un thème, plusieurs visions

L'exposition *Trash Love* réunira quelques-uns des meilleurs photographes de la région



MICHEL TASSÉ

michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — « Il y a tellement de bons photographes dans la région. Ce qui me fait le plus *tripper* dans cette exposition, c'est de réunir tous ces as de la caméra. »

Ève Panneton a longtemps travaillé au département des communications du Festival de la chanson. À l'automne, ils ont été nombreux à découvrir ses talents de cinéaste lorsqu'elle a remporté le prix de la meilleure fiction de la Course Montérégie Est pour son court-métrage *Fleur sauvage*. Mais voilà, elle est aussi organisatrice d'événements et photographe. Et avec *Trash Love*, elle s'amuse à faire les deux.

Trash Love, c'est une exposition sur l'amour au sens très large qui sera présentée tout au long du mois de février chez M Galerie Boutique, rue Cowie. Le vernissage aura lieu le 1er, à compter de 17 h. Sébastien Dubé, Angèle Michelin, Marieve Pelletier, Annie Poirier, Pascal Rameux, Martin Saint-Germain et X-Pat se joindront à miss Panneton pour présenter quelques-uns de leurs plus beaux clichés.

« L'amour est le thème le plus universel de tous, il touche tout le monde à sa façon, reprend Ève Panneton. Il y a le bel amour, le grand amour, l'amour laid, l'amour désespéré, l'amour que l'on n'a pas et quoi encore ! Même quand on est seul, l'amour nous touche. J'ai demandé à mes photographes ce que le thème *Trash Love* leur inspirait et ils sont tous arrivés avec des propositions différentes. On a un thème, mais plusieurs visions. »

Ève, elle, va nous présenter des personnages. Sourire en coin, elle n'a pas voulu nous en dire plus.

« Les gens vont aimer ce qu'on va leur présenter. Nous sommes en hiver, il fait froid (vraiment ?), on va se réchauffer avec la vision de l'amour de bons photographes de chez nous. »

Elle adore, dit-elle, travailler en équipe.

« Ce genre de collaboration me nourrit. Je suis travailleuse autonome, mais j'aime travailler avec les gens, j'aime créer des liens avec d'autres artistes. »

Un *work in progress*

Ève Panneton est née à Halifax, elle qui a fait le tour du pays en raison du travail de son père, un militaire. Après avoir étudié en cinéma à l'Université de Montréal, le travail l'a amenée à Granby. Elle vit aujourd'hui à Bromont.

« J'ai adoré mes années passées au Festival de la chanson, explique cette mère de deux enfants. J'ai fait la rencontre de merveilleuses personnes, des gens de qui je suis d'ailleurs restée très proche. Mais j'aime beaucoup la vie que je mène aujourd'hui. Je fais de la vidéo, du web, de la photo, je fais de la rédaction, etc. Je suis une artiste et ma carrière est un gros *work in progress*. Qu'est-ce que je ferai dans cinq ans, dans 10 ans ? Je ne sais pas. Mais c'est parfait comme ça. Et je suis très sensible à tout ce qui se passe en matière de culture dans la région. Il y a une très bonne *vibe*... »

Et elle contribue très certainement à cette bonne *vibe*.

Publireportage

Rainville

TOUJOURS PRÊT, TOUJOURS PRÈS GAZ PROPANE

Gaz Propane Rainville est fier de s'associer pour une 10e année au souper annuel « **Moules frites ou steak frites** »
de l'**Association de la colonie de vacances de Granby**
en collaboration avec **La Poissonnerie Cowie** et la **Financière Sun Life.**

Cette année encore, plus de 147 convives ont participé à cet événement qui a permis d'amasser une somme de 8 300$ remise entièrement à l'Association de la colonie de vacances de Granby. Cette somme permettra à 70 jeunes parmi les plus démunis de notre société de participer à un camp de vacances d'été du 70e anniversaire de la colonie de vacances de Granby en 2013.



Richard Leduc, Richard Rainville, Michel Iannantuono, Gysèle Rainville, Martin Lacroix, Jennifer Ross et Jean-Marie St-Onge



Paul Blanchard, Francis Croteau, Michele Iannantuono, Ben Jr Dubé et Claude Gagnon



Francis Croteau, Michel Iannantuono et Martin Lacroix



Michel Iannantuono et Suzanne Laflamme



Jennifer Ross, Michel Innantuono, Carole Bélanger et une gagnante d'un prix de participation

Jean-Marie St-Onge, photographe

Gaz Propane Rainville veut remercier tous les commanditaires et les bénévoles qui ont participé à ce grand succès. Aussi, un énorme merci à tous les participants d'avoir fait de cette soirée une réussite et merci pour votre grande générosité.

Commanditaires principaux:

POISSONNERIE cowie

Rainville TOUJOURS PRÊT, TOUJOURS PRÈS GAZ PROPANE

3123325

débats

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Directeur de l'information : **François Beaudoin**
Adjoint au directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

Blogue

Les bécosses du maire



GRAND PARLEUR
MICHEL LALIBERTÉ
www.lavoixdelest.ca

La Ville de Granby va dépenser un demi-million de dollars pour doter son centre-ville de toilettes publiques. Des citoyens s'y opposent, jugeant la dépense exagérée. C'est l'équivalent des coûts de construction d'un « six logements », a imagé l'un d'eux.

Des commerçants du centre-ville et des citoyens réclament un bloc sanitaire, soutient le maire Richard Goulet. Aussi, dit-il, elles vont être utilisées par les gens qui fréquentent le marché public (16 samedis dans l'année) et le terminus du transport en commun. Il a également déjà évoqué les usagers de la future place publique.

Peu de villes offrent ce « service » dans leur centre-ville. Montréal n'a pas de toilettes publiques au centre-ville. Québec non plus. Ça ne veut pas dire que c'est une mauvaise idée. Quand on y pense un peu, on peut trouver quelques raisons pour défendre le projet.

Une idée intéressante, donc. Le hic : le conseil municipal s'est fait dire non par une bonne partie de la population. Les élus l'ont oublié.

En janvier l'année dernière, 2817 citoyens ont signé un registre pour exiger la tenue d'un référendum sur un règlement d'emprunt de 21,7 millions de dollars. L'argent allait servir à quelques gros projets d'infrastructures, dont 3 millions de dollars pour aménager une place publique (munie de toilettes) dans le stationnement de la place Johnson, un projet cher au maire Goulet.

Les 2817 signataires s'inquiétaient de l'endettement rapide de la Ville et jugeaient que certains projets n'étaient pas prioritaires. Et dans cette espèce de règlement d'emprunt fourre-tout, l'aménagement d'une place publique au centre-ville était directement visé.

Le conseil a retiré son règlement d'emprunt. Il en a présenté un autre, de 7,1 millions de dollars, après avoir biffé quelques-uns de ses projets, dont la place publique. Le nouveau règlement d'emprunt a été accepté par la population.

Quiconque suit un peu l'actualité granbyenne ne peut conclure qu'une chose : la construction d'un bloc sanitaire à un jet de pierre de la place publique est une manière de faire indirectement ce que le conseil de Ville ne peut faire directement.

En entrevue après la « révision » de son règlement d'emprunt, M. Goulet avait laissé entendre qu'il n'abandonnait pas son projet, malgré le refus clair exprimé par ses citoyens. Le projet est « loin d'être oublié », a-t-il dit, assurant qu'il reviendra au « moment opportun ».

Créer le « moment opportun » est facile pour des élus municipaux. L'astuce : puiser 500 000 $ dans le fonds général de la Ville pour se payer des toilettes publiques. Pas de règlement d'emprunt, aucune possibilité pour les contribuables de s'y opposer.

Cette façon de procéder, après avoir essuyé un refus citoyen, est antidémocratique. C'est du cynisme à l'état pur.

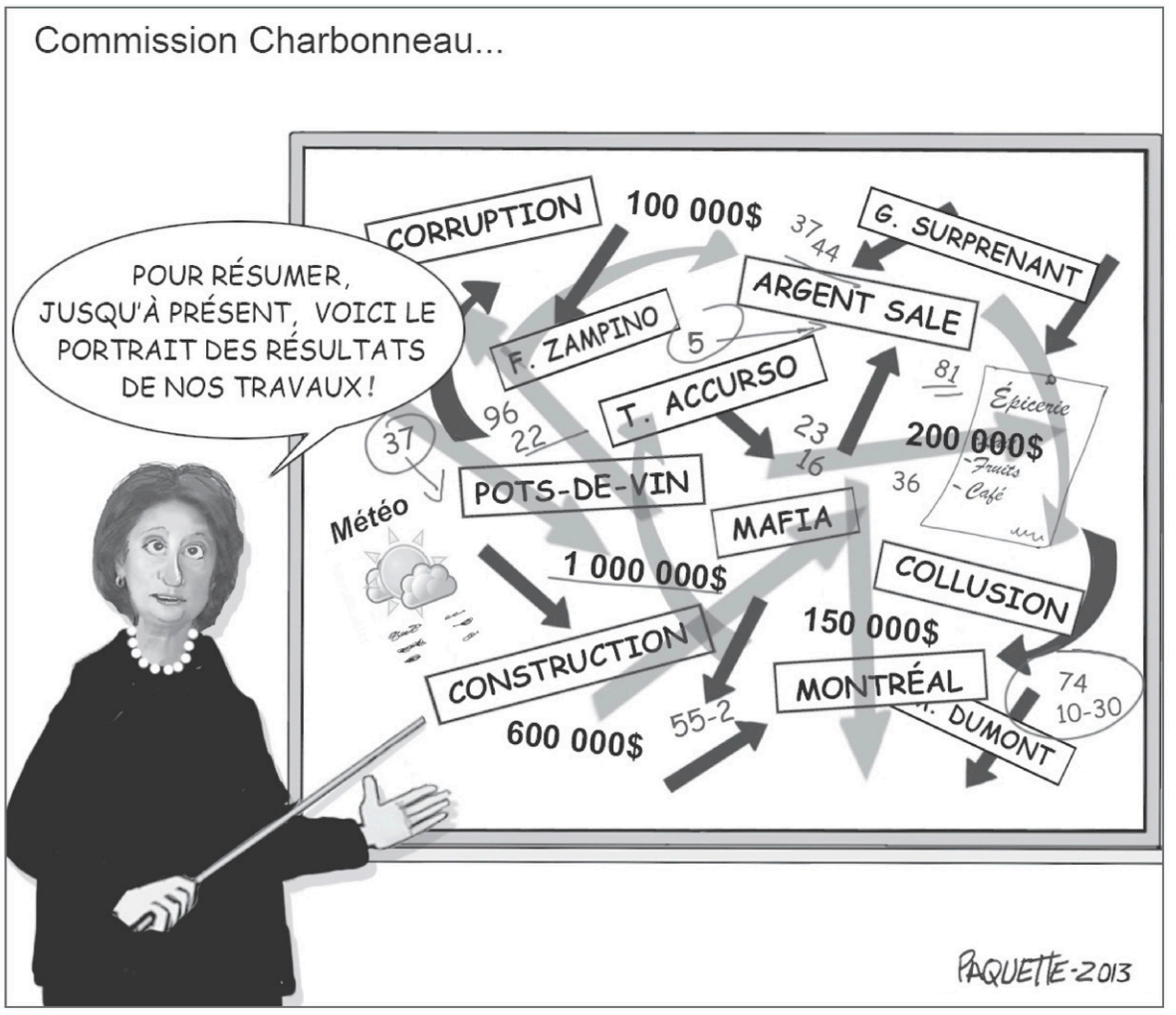
Québec devrait revoir le processus de règlements d'emprunt des municipalités en limitant le nombre de projets par règlement lorsque plusieurs millions de dollars sont demandés. L'ensemble des projets présentés peut être acceptable aux yeux des citoyens. Mais que faire quand un ou deux propositions leur apparaissent déraisonnables ? Le système actuel ne leur offre que deux choix : oublier leurs principes en laissant passer le règlement ou tout bloquer.

C'est un procédé archaïque dont nos élus municipaux s'accommodent très bien pour faire avaler des couleuvres à leurs concitoyens.

On reconnaît les qualités de fonceur de M. Goulet. Cette facette de sa personnalité, malheureusement, est souvent reléguée à l'arrière-plan par son entêtement à avoir raison, à avoir le dernier mot, et ce en dépit, rappelons-le, de la volonté citoyenne.

Ce débat de bécosses illustre bien ce qui cloche dans ce conseil municipal : son refus de véritablement consulter la population et son manque de transparence dans les projets à l'étude.

Tout ça commence à sentir très mauvais.



LA VOIX DES LECTEURS

Laïciser le crucifix ? Quelle étrange drôlerie !

Lors de la première lettre de M. Forcier parue le 20 août, je suis resté estomaqué devant pareille suggestion : « Pourquoi pas le crucifix de tous les Québécois ? ». J'avais considéré cette idée comme la plaisanterie du siècle et je m'étais dépêché d'oublier rapidement cette bizarrerie. Mais, avec cette nouvelle lettre intitulée : « Laïciser le crucifix », il y a récidive. . .

Nous savons tous que, depuis deux mille ans, le crucifix est le signe distinctif majeur de la religion chrétienne. Aujourd'hui encore, deux milliards de personnes sur la terre sont de croyance chrétienne et reconnaissent le crucifix comme l'emblème suprême de leur foi. Comment le parlement du Québec va-t-il s'y prendre pour ajouter à ce symbole éminemment religieux une « symbolique universelle » qui le rende acceptable dans un État laïc et du même coup, faire oublier le caractère religieux du crucifix ? Pensez-vous sérieusement qu'avec une décision de l'Assemblée nationale, le crucifix, symbole chrétien incontestable, va perdre sa connotation religieuse ? Ce serait un véritable tour de magie.

Mais, ce serait surtout un triste subterfuge pour contourner le peuple québécois dans sa volonté de maintenir la séparation de l'Église et de l'État et de donner à la laïcité de l'État un véritable statut. Parce que, voyez-vous, le crucifix demeurera toujours un symbole religieux chrétien. Penser autrement relève tout simplement de la fumisterie.

Avez-vous oublié que le pluralisme grandissant et la sécularisation grandissante font partie des caractéristiques modernes du peuple québécois et qu'on ne peut se permettre de détruire cette modernité par une redéfinition insignifiante de la symbolique rattachée à la croix ?

Voilà un insidieux et même très insidieux retour vers un passé confessionnel chrétien. Et contrairement aux accommodements raisonnables dont vous semblez n'y rien comprendre, la laïcisation du crucifix ferait exactement partie de ce que vous appelez le « ressac de la confessionnalité ».

Pour ajouter à la fantaisie, vous laissez croire que la laïcisation du crucifix ouvrirait la porte à la laïcisation d'autres signes religieux. Mais dans quel monde vivez-vous M. Denis Forcier ? Un coup de baguette et hop... un symbole religieux devient un symbole laïc ! Qu'en pensent les Premières Nations et les chrétiens du Québec et les autres croyants et les non-croyants ? L'idée de laïciser les autres symboles religieux, idée farfelue et ridicule, signifierait que tous ces symboles strictement religieux pourraient à nouveau être accrochés dans les hôtels de ville, les hôpitaux, les tribunaux, les écoles et ainsi . . . au diable la laïcité et hourra pour la multiconfessionnalité.

Vous avez parfaitement raison de qualifier de non-sens la décision unanime des députés du Parti libéral, du Parti québécois et de l'Action démocratique de maintenir le crucifix au Parlement à titre de symbole des valeurs historiques et patrimoniales du Québec.

Ce geste des députés n'a été que le reflet de leur lâcheté, de leur à-plat-ventrisme et surtout de leur électoralisme. Ce jour-là, ils ont perpétué leur mépris de l'absolue neutralité visible de l'État et manifesté leur totale incompréhension de la séparation de l'Église et de l'État.

Ce jour-là, le Québec a fait un grand pas en arrière. La seule façon pour les députés de corriger le tir, ce n'est pas d'aggraver ou d'amplifier l'erreur du 22 mai 2008 en laïcisant le crucifix, mais tout simplement de voter son retrait du Parlement. Celui-ci n'est ni une église, ni un musée.

André Beauregard
Shefford

POUR NOUS ÉCRIRE : debats@lavoixdelest.qc.ca

Temps idéal pour le cidre de glace

KARYNE DUPLESSIS PICHÉ
La Presse

La vague de froid qui balaie le Québec depuis quelques jours déplaît à plusieurs, mais pas aux producteurs de cidre de glace. Ils se réjouissent des températures froides nécessaires à la fabrication de leur boisson.

« On ne peut pas demander mieux », dit d'emblée David Marino, directeur du Domaine Pinnacle.

Les producteurs de cidre de glace attendaient cette vague de froid afin que leur jus de pommes, entreposé à l'extérieur depuis la fin de l'automne, gèle davantage. Ils obtiendront ainsi un moût très concentré en sucre. « Entre Noël et un peu après le jour de l'An, il a fait relativement froid, explique François Pouliot, propriétaire de la Face cachée de la pomme. Nos jus étaient presque prêts. Ils étaient concentrés à 85%, mais ce n'était pas encore assez. »

« Il se produit une cuisson par le froid, précise M. Marino. La pomme devient brunâtre, très concentrée en sucre. Elle est alors moins intéressante à l'oeil, mais pour ce qui est des qualités aromatiques, c'est fantastique ! » M. Pouliot cueille cette semaine ses dernières pommes. Il avoue que les températures extrêmes compliquent sa récolte d'hiver. « Les fruits sont si gelés qu'on doit attendre deux heures avant de les presser. Et pour nous, sortir à -25 degrés, c'est brutal ! »

La récolte de pommes de la saison 2012 a été moins importante qu'à l'habitude chez plusieurs cidriculteurs. Les gelées printanières et la grêle ont réduit leur production.

» EN BREF

Surveillance de chantier : nouvelles règles

GRANBY (MFL) — Les promoteurs ne pourront plus mandater eux-mêmes une firme pour la surveillance des travaux municipaux à Granby. La Ville a déposé un avis de motion en début de semaine afin de changer les règles. Dorénavant, « s'il y a des travaux à surveiller, la Ville ira elle-même en soumission », a expliqué le maire Richard Goulet. La facture continuera à être assumée par les promoteurs. « Comme ce sont des infrastructures qui nous sont éventuellement remises, qui sont faites pour nous — des rues par exemple —, on veut s'assurer que la surveillance soit faite dans le cadre d'un mandat confié par la Ville de Granby », fait valoir le directeur général de la Ville, Michel Pinault. Cette décision s'inscrit à la suite de l'analyse effectuée l'an dernier par l'administration municipale sur l'attribution de contrats, dans la foulée du rapport Duchesneau.

Bris d'aqueduc à Acton Vale

ACTON VALE (VC) — Acton Vale a dû composer hier avec un bris d'aqueduc sur le boulevard de Roxton, entre les rues Adam et Trahan. Une quinzaine de résidants se sont ainsi vus privés d'eau pendant cinq heures, jusqu'à environ 12 h 30. Les automobilistes devaient contourner la zone touchée, fermée à la circulation, en plus de prendre garde aux plaques de glace qui se formaient à vive allure dans les conditions polaires. Mais, contrairement aux apparences, ce n'est pas le froid d'hier qui a causé le bris. « C'est une faiblesse dans l'aqueduc. Celui-ci, à 10 pieds, est trop profond pour avoir gelé », affirme Stéphane Bombardier, directeur des travaux publics à la Ville d'Acton Vale. « C'est certain que le froid a ralenti les opérations, par contre. On a creusé dans quatre pieds de terre gelée, alors c'est plus long à casser.

DU CHOIX chez Chagnon HONDA

2009 HONDA CIVIC DX-G — 42 955 km, aut., argent, rég. de vit., lecteur MP3, jantes en alliage, clim., dém. à dist., P2745 — VENDU
2002 BMW 325Ci — 11 900 $ — décap., 219 271 km, aut., argent, rég. de vit., miroirs chauffants, clim., gl. teintées, phares antibrouillard, PP345A
2004 HONDA ODYSSEY LX — 9 995 $ — 90 059 km, aut., beige, rég. de vit., aileron, ens. de remorquage, miroirs chauffants, clim., dém. à dist., 12439B
2008 HONDA ACCORD EX-L — 15 395 $ CUIR — 59 431 km, aut., argent, rég. de vit., jantes en alliage, clim., toit ouv., cuir, syst. d'alarme, s. chauffants, P2703A
2008 HONDA ACCORD EX-L V6 — 16 895 $ CUIR — 68 154 km, aut., blanc, rég. de vit., syst. d'alarme, s. chauffants, clim., toit ouv., gl. teintées, jantes en alliage, PP323
2006 HONDA ELEMENT — 10 395 $ — 119 612 km, aut., bleu, agl. teintées, clim., 13005B
2006 NISSAN XTERRA SE — 10 900 $ — 99 279 km, aut., bleu, 4x4, rég. de vit., syst. d'alarme, porte-bagages, miroirs chauffants, clim., gl. teintées, jantes en alliage, 12697A
2007 CHRYS. PT CRUISER TOURING — 10 395 $ — 67 503 km, aut., argent, rég. de vit., phares antibrouillard, clim., syst. d'alarme, P2741E
2007 SUZUKI AERIO — VENDU — 66 627 km, aut., améthyste, rég. de vit., jantes en alliage, lecteur MP3, dém. à dist., clim., miroirs chauffants, PP341
2008 HONDA CIVIC HYBRID — 13 395 $ — 29 321 km, variation continue, blanc, rég. de vit., syst. d'alarme, miroirs chauffants, aileron, dém. à dist., clim., jantes en alliage, PP327
2008 HONDA FIT DX — 8 995 $ — 39 619 km, man., rouge, dir. assistée, lecteur DC, gl. élect., P2748
2009 GMC SIERRA 1500 SLE — 17 995 $ — 77 264 km, aut., bleu, 4x4, jantes en alliage, navigateur, ens. remorquage, clim., gl. teintées, rég. de vit., 12396B
2009 HONDA CIVIC DX — 10 995 $ — 42 468 km, aut., bleu, aileron, lecteur DC/MP3, dém. à dist., P2763
2009 HONDA CIVIC DX — 9 995 $ — 84 606 km, aut., bleu, aileron, lecteur DC/MP3, gl. élect., P2775
2009 HONDA PILOT TOURING — 23 895 $ — 101 021 km, aut., gris, rég. de vit., syst. d'alarme, toit ouv., cuir, radio satellite, clim., GPS, DVD, dém. à dist., ens. remorquage, sonar et caméra de recul, jantes en alliage, PP332
2009 HONDA RIDGELINE DX — 16 900 $ — 140 350 km, aut., gris, 4x4, rég. de vit., dém. à dist., ens. remorquage, miroirs chauffants, lecteur MP3, clim., 12664B
2008 HONDA ACCORD EX — 14 395 $ — 64 652 km, aut., argent, rég. de vit., jantes en alliage, clim., toit ouv., gl. teintées, syst. d'alarme, protège-capot, 12516A
2009 HYUNDAI ELANTRA GLS — 12 900 $ — 47 731 km, aut., blanc, toit ouv., lecteur MP3, gl. teintées, clim., cuir, dém. à dist., PP340A
2010 HONDA ACCORD LX — 16 999 $ — 20 711 km, aut., argent, rég. de vit., miroirs chauffants, clim., lecteur MP3, P2747
2010 HONDA CIVIC SPORT — 13 900 $ — 88 198 km, aut., titane, rég. de vit., miroirs chauffants, toit ouv., aileron, lecteur MP3, clim., 12722A
2010 HONDA CR-V EX — VENDU — 90 316 km, aut., argent, rég. de vit., gl. teintées, jantes en alliage, miroirs chauffants, lecteur MP3, toit ouv., clim., syst. d'alarme, P2773
2010 HYUNDAI ELANTRA GL — 10 900 $ — 54 801 km, aut., rouge, rég. de vit., s. et miroirs chauffants, clim., syst. d'alarme, dém. à dist., 12644A
2010 MAZDA TRIBUTE GX — VENDU — 82 928 km, aut., blanc, jantes en alliage, miroirs chauffants, gl. teintées, phares antibrouillard, clim., P2730A
2010 TOYOTA CAMRY LE — 14 900 $ — 43 919 km, aut., noir, rég. de vit., lecteur MP3, clim., miroirs chauffants, 13036A
2011 HYUNDAI ELANTRA GL — 14 895 $ — 46 440 km, aut., noir, rég. de vit., jantes en alliage, s. chauffants, lecteur MP3, clim., 12163A
2012 HONDA CIVIC EX — 16 495 $ — 35 880 km, man., noir, jantes en alliage, toit ouv., syst. d'alarme, clim., aileron, miroirs chauffants, lecteur MP3, P2739
2007 MAZDA 3 GS SPORT — 8 995 $ — 43 819 km, aut., rouge, t. équi., clim., toit ouv., miroirs chauffants, rég. de vit., jantes en alliage, PP255
2008 HONDA CIVIC LX-SR — 13 695 $ — 63 038 km, aut., rouge, miroirs chauffants, lecteur MP3, toit ouv., aileron, clim., jantes en alliage, PP306
2006 MITSUBISHI OUTLANDER LS — 8 995 $ — 68 014 km, aut., gris, rég. de vit., gl. teintées, jantes en alliage, clim., aileron, s. chauffants, dém. à dist., PP236A
2004 JEEP LIBERTY SPORT — 6 995 $ — 86 200 km, man., argent, gl. teintées, lecteur DC, jantes en alliage, 11405B

Pascal Hanoul, Dir. des ventes Véhicules d'occasion — Pascal Jean, Conseiller Véhicules d'occasion — Denise Sirois, Directrice commerciale — Marilène Malo, Directrice commerciale — Manon Bousquet, Préposée à la livraison

1701 Principale, Granby
450 378-9963
Inventaire complet au : www.chagnonhonda.com
HONDA
3126235

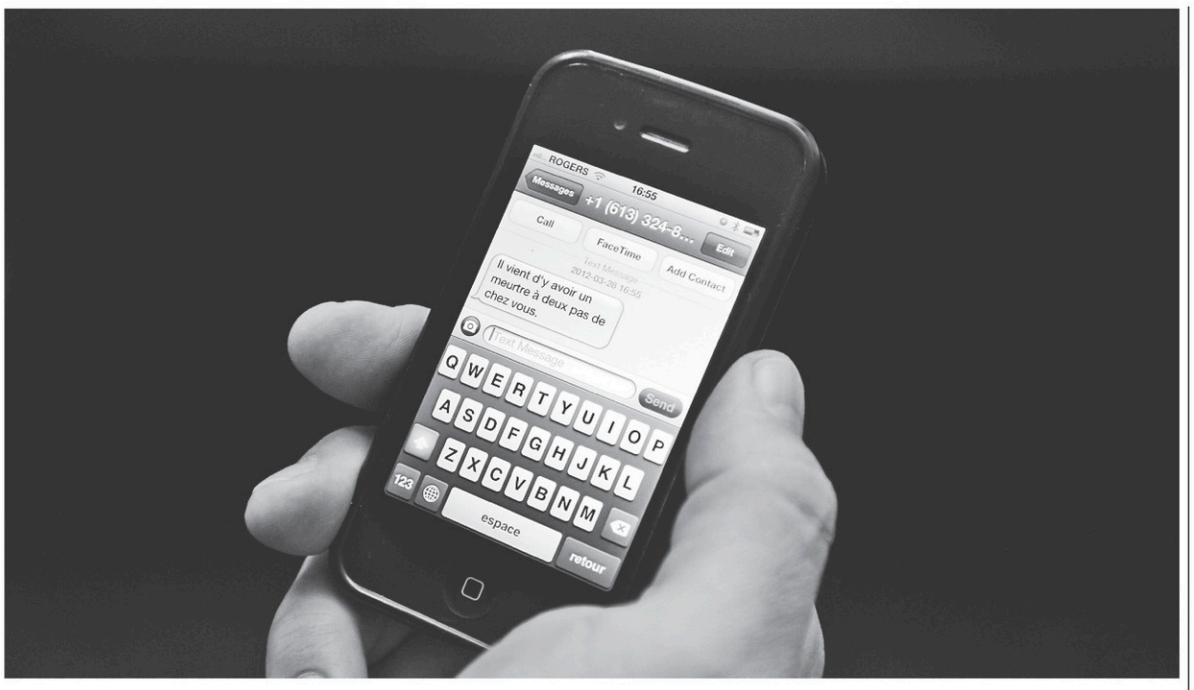


PHOTO ÉTIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT

Parmi les conducteurs qui ont un téléphone cellulaire, 18 % disent l'utiliser pour lire ou envoyer des textos en conduisant.

TEXTER AU VOLANT

Une habitude tenace

CATHERINE HANDFIELD

La Presse

Échanger des textos en conduisant est dangereux. Les études le disent, les campagnes publicitaires le répètent. Si les Québécois sont bien conscients du risque, ils sont toujours aussi nombreux à le prendre, particulièrement les jeunes.

C'est ce que révèle un sondage de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) réalisé en novembre par la firme Léger marketing auprès de 1361 internautes. Le sondage visait notamment à mesurer l'impact de la campagne de sensibilisation lancée à ce sujet en 2012.

Parmi les conducteurs qui possèdent un téléphone cellulaire, 18% affirment l'utiliser pour lire ou envoyer des textos en conduisant, une proportion semblable à celle observée en 2011 (17%). Chez les répondants de 16 à 34 ans, plus du tiers (37%) le font.

Tout n'est pas noir pour autant. Le sondage révèle que les conducteurs fautifs échangent des messages texte moins souvent que l'an dernier. Quelque 13% affirment le faire très souvent ou assez souvent, comparativement à 23% en 2011.

La tendance est la même quant à l'habitude de parler au téléphone en conduisant. Les Québécois sont aussi nombreux à le faire (environ 50% des conducteurs qui ont un téléphone), mais ils le font moins fréquemment qu'en 2011.

« Les gens s'aperçoivent peu à peu du risque que ça représente et se conforment davantage à la loi », constate Pierre-Olivier Sénéchal, conseiller en sécurité routière et porte-parole de la SAAQ.

M. Sénéchal reconnaît cependant qu'il est difficile de changer les habitudes des gens et de susciter la « réprobation sociale » envers ce genre de comportement. « Il a fallu des années pour construire un consensus social sur l'alcool au volant », rappelle-t-il.

Accros à la sonnerie

Il faut dire que l'attrait des messages texte est fort, même en voiture. Les deux tiers des personnes qui en échangent en conduisant affirment ne pas pouvoir s'empêcher de lire un message lorsque retentit la sonnerie de leur téléphone, et plus du tiers (35%) ne peut faire autrement que d'y répondre.

Pourtant, la presque-totalité des Québécois (99%) considère que lire ou écrire un texto en conduisant est assez dangereux ou très dangereux.

Et ils ont bien raison. Selon une étude américaine menée en 2009 auprès de conducteurs de véhicules lourds, échanger des textos multiplie par 23 le risque d'avoir un accident. Les risques sont élevés parce que le conducteur quitte la route des yeux pendant des périodes de 4 à 6 secondes.

avec William Leclerc

GOUVERNANCE SOUVERAINISTE

Le PLQ et la CAQ se braquent

MARTIN OUELLET

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Les deux principaux partis d'opposition à l'Assemblée nationale ont fait front commun, hier, contre la « gouvernance souverainiste » et la promotion de la souveraineté par le Parti québécois (PQ) au pouvoir.

Le Parti libéral (PLQ) et la Coalition avenir Québec (CAQ) jugent que le gouvernement péquiste minoritaire n'a pas la légitimité démocratique requise pour adopter des politiques visant à mousser l'option souverainiste.

Les deux formations s'insurgent notamment contre la stratégie de défense des compétences du Québec sur laquelle planche le ministre délégué à la Gouvernance souverainiste, Alexandre Cloutier.

> « On estime que le 4 septembre, ils (le PQ) ont reçu un mandat de gouverner le Québec sans faire la souveraineté. »
>
> — Robert Dutil

Préparée à la demande de la première ministre Pauline Marois, la démarche gouvernementale visera l'obtention de nouveaux pouvoirs auprès d'Ottawa.

À cela s'ajoute l'adoption prochaine, par le Conseil national du Parti québécois les 9 et 10 février à Drummondville, d'un plan de promotion de l'option souverainiste sur toutes les plateformes.

Sans mandat

Sans mandat populaire, derrière des portes closes, le gouvernement péquiste manigance une offensive à même les fonds publics pour imposer son projet souverainiste aux Québécois, a soutenu le porte-parole de l'opposition officielle en matière d'institutions démocratiques, Robert Dutil.

« On estime que le 4 septembre, ils ont reçu un mandat de gouverner le Québec sans faire la souveraineté et ce qu'on souhaite, c'est qu'ils s'en tiennent à ça. Ils ne veulent pas s'en tenir à ça et on va leur reprocher avec véhémence, je vous le dis tout de suite », a-t-il dit.

Le député libéral exige que le gouvernement rende publics sa stratégie « secrète », son coût pour les contribuables québécois et le nombre de fonctionnaires affectés à cette tâche.

Le député caquiste Gérard Deltell a lui aussi prêté au gouvernement Marois l'intention de puiser dans les poches des contribuables les fonds pour promouvoir son option.

À son avis, M^me^ Marois veut plaire aux éléments radicaux de son parti et cela en dépit du fait que deux électeurs sur trois ont rejeté le projet souverainiste lors du dernier scrutin.

« En voulant se servir de l'État et de l'argent des contribuables pour faire la promotion de la souveraineté, M^me^ Marois fait plaisir à ses militants radicaux, à ses « caribous », mais ne gouverne pas comme un chef d'État », a lancé le député de Chauveau.

M. Deltell soupçonne en outre la première ministre d'avoir choisi de se rendre en Écosse (dans le cadre d'une mission économique en Europe) non pas pour stimuler les échanges économiques, mais pour s'inspirer des manoeuvres des souverainistes écossais.

Pas de fonds publics

En réplique, le ministre Cloutier a assuré que le gouvernement péquiste n'utilisera pas les fonds publics à des fins partisanes. La promotion de la souveraineté par le PQ sera défrayée par les militants, a-t-il insisté.

« Je ne sais pas de quels fonds publics ils parlent, mais ce qui est certain, c'est qu'il n'y a aucun fonctionnaire qui travaille à la souveraineté du Québec, aucun fonctionnaire attitré à ce que le Québec devienne un pays et il n'y a aucune augmentation des budgets du secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes », a-t-il fait valoir.

M. Cloutier reproche à ses adversaires de ne pas comprendre ce qu'est la gouvernance souverainiste.

PLUS DE 80 ATELIERS DE FORMATION TOUS AZIMUTS !

NOUVEAUTÉS À SURVEILLER
> Perfectionnez vos habiletés de communication
> Maîtrisez les tableaux croisés dynamiques
> Gérez votre temps et diminuez votre stress et plus encore...

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Par Internet :
NOUVEAU PORTAIL SÉCURISÉ D'INSCRIPTION EN LIGNE
• Plus convivial • Plus facile • Plus rapide
www.cegepgranby.qc.ca/leparcours

Par téléphone : 450 372-6614, poste 1844
de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h du lundi au vendredi



Cégep de Granby Haute-Yamaska
www.cegepgranby.qc.ca

Le Parcours
FORMATION AUX ADULTES ET AUX ENTREPRISES

» EN BREF

Une cérémonie nationale pour Richard Garneau

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE) — Les funérailles de Richard Garneau, décédé à la fin de la semaine dernière, feront l'objet d'une cérémonie de commémoration nationale, a annoncé hier le cabinet de la première ministre Pauline Marois.

Dans une déclaration transmise par voie de communiqué, le cabinet de M^me^ Marois a parlé de M. Garneau comme de « l'un des plus brillants commentateurs sportifs de son époque », ainsi que d'un « modèle à des générations qui s'en sont inspirées ».

M. Garneau est également décrit comme un grand ambassadeur du Québec, l'ayant représenté « avec beaucoup de classe et de dignité » lors d'événements sportifs nationaux et internationaux.

Dans le cadre de la cérémonie de commémoration, le drapeau de la tour centrale de l'Assemblée nationale sera mis en berne, précise-t-on.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

L'ingénieur Michel Lalonde a admis que son entreprise, Génius conseil, était « accommodante » et a pu contribuer au financement d'un parti politique avec de l'argent comptant.

COMMISSION CHARBONNEAU

Un ingénieur admet des extras aux fins d'élection

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — L'ingénieur Michel Lalonde, président de Génius conseil, a admis devant la Commission Charbonneau, hier, que son entreprise, en étant permissive ou « accommodante » envers des entrepreneurs en construction dans la région de Montréal, a pu contribuer au financement d'un parti politique avec de l'argent comptant.

Et il a aussi affirmé s'être fait demander une somme de 100 000 $, à l'automne 2004, par l'ancien directeur du financement du parti Union Montréal, Bernard Trépanier, pour préparer les élections municipales de 2005. M. Trépanier lui aurait même précisé : « les plus grosses (firmes de génie), on va demander 200 000 $ ».

Et, par la suite, M. Trépanier lui a demandé une somme équivalant à trois pour cent de la valeur de ses contrats de services professionnels pour les grands projets d'infrastructures de la ville centre.

La somme de 100 000 $ a été versée « en cinq ou six versements », car Génius est une firme de taille moyenne, qui compte aujourd'hui 75 employés.

Les versements étaient faits en argent comptant par M. Lalonde, dans une enveloppe ou une mallette, au bureau de Bernard Trépanier, qui glissait l'argent dans son tiroir, a-t-il précisé.

« Il nous a toujours dit que c'était pour la caisse électorale. On faisait confiance au processus », a témoigné M. Lalonde, dont l'entreprise s'appelait auparavant Groupe Séguin.

Et fait étonnant, même si M. Trépanier a officiellement quitté son poste de responsable du financement d'Union Montréal en juin 2006, M. Lalonde assure qu'il a continué à lui donner de l'argent jusqu'au « milieu 2009 ».

« Ça n'a rien changé ; ça a continué comme avant » et Génius a continué à avoir autant de contrats qu'avant de la Ville de Montréal, a répondu M. Lalonde au commissaire Renaud Lachance qui lui a demandé s'il ne s'était pas questionné face au fait que M. Trépanier continuait à toucher de l'argent de lui, alors qu'il n'occupait plus cette fonction au parti Union Montréal.

Comptant, content

Il a également raconté avoir participé à diverses activités de financement du parti en donnant des chèques au nom des employés de la firme de génie qui résidaient à Montréal. Quand il n'y avait pas assez d'employés montréalais pour l'argent demandé, on passait à l'argent comptant, a relaté le témoin.

Le commissaire Lachance a d'ailleurs relevé le fait que l'ingénieur parlait des contributions politiques comme d'« un investissement » pour sa firme, puisqu'elle lui permettait d'obtenir en retour des contrats.

M. Lalonde a aussi confirmé l'existence d'un système de collusion entre les entrepreneurs qui faisaient affaires à Montréal, dans les domaines des égouts, du pavage et des trottoirs. « Au-delà des rumeurs, les entrepreneurs nous en glissaient un mot. »

Il a également reconnu que les coûts des contrats à Montréal étaient plus élevés à cause de ces différents systèmes, sans compter la circulation plus dense et les fermetures de rues plus complexes. « Travailler à Montréal, ça coûte plus cher que travailler en banlieue, mais en plus de ça, il y a un 25 à 30 % » de plus, a-t-il avoué à la juge France Charbonneau.

Pour parvenir à dégager les sommes nécessaires au financement des partis politiques, Génius devait se montrer « accommodante » avec les entrepreneurs en construction de Montréal, c'est-à-dire autoriser des « extras » aux contrats : quantités exagérées de matériaux, interprétation plus libre des travaux à réaliser, etc.

Et après avoir été ainsi « accommodant » avec les entrepreneurs, « on a retiré 25 % de ces montants-là » en argent comptant. Et c'est cette somme équivalant à 25 % qui servait au financement des partis politiques municipaux, a-t-il expliqué.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Le vote par internet reporté

OTTAWA (LA PRESSE) — Élections Canada reporte après les élections fédérales de 2015 tout projet-pilote sur le vote par l'internet.

L'organisme chargé de veiller au bon déroulement des scrutins nationaux comptait tester le vote électronique auprès de groupes d'électeurs ciblés à la première élection partielle déclenchée après mars 2013.

Mais la mise en oeuvre d'un tel projet ambitieux s'avère plus complexe que prévu. Résultat : Élections Canada doit revoir ses ambitions en reportant après le prochain scrutin fédéral tout projet-pilote destiné à mesurer l'efficacité et la sécurité du vote par l'internet, selon des informations obtenues par *La Presse*.

John Enright, porte-parole d'Élections Canada, a indiqué hier qu'on doit avoir la certitude que le vote par internet est sécuritaire et que les technologies utilisées protègent les renseignements personnels. On doit aussi s'assurer que le vote demeure secret.

Dans une présentation faite à l'Université d'Ottawa, l'an dernier, le directeur général d'Élections Canada, Marc Mayrand, avait ciblé certains groupes qui pourraient participer à un tel projet, soit les électeurs à l'étranger, les électeurs qui votent par anticipation ou les étudiants, notamment.

Taux de participation

Il avait souligné que le vote par internet pourrait être un moyen d'encourager les Canadiens à exercer leur droit de vote notamment les jeunes, plus nombreux à bouder les urnes le jour du scrutin. Aux élections de mai 2011, le taux de participation a atteint 61,1 % seulement, une hausse par rapport au creux de 58,8 % aux élections de 2008, mais un taux de participation faible comparativement à la moyenne de 75 % aux élections de 1984 et de 1988.



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Élections Canada doit revoir ses ambitions en reportant après le prochain scrutin fédéral tout projet-pilote destiné à mesurer l'efficacité et la sécurité du vote par l'internet.







Le flâneur du Web

MATTHIEU DUGAL
COLLABORATION SPÉCIALE



LE PLAN (CORÉE DU) NORD

À l'heure où tout le monde doit être connecté, où l'idéologie de la transparence pénètre jusque dans l'intimité de l'utérus de femmes enceintes qui décident que leur futur bébé doit être sur la toile avant d'avoir poussé son premier cri, un pays résiste encore et toujours à l'envahisseur diaphane. Et ce n'est pas le plus sympathique: la Corée du Nord.

Royaume secret, sinistre dictature stalinienne dirigée depuis 1948 par une famille qu'on dirait échappée d'un sketch des Appendices, la Corée du Nord, malgré tout, fascine. Ne serait-ce entre autres que par son rejet radical de l'altérité, de tout ce qui n'est pas nord-coréen. Et pour ce parfum d'un autre âge que distille ce terrible gouvernement d'opérette armé jusqu'aux dents, anachronisme paranoïaque dont une des rares qualités est de nous rappeler que l'absolutisme n'est pas une vue de l'esprit.

Dans ce contexte, la récente visite nord-coréenne d'Eric Schmidt, fondateur d'un des plus grands ennemis du régime, Google, apparaît encore plus surréaliste que lorsque Richard Nixon fut le premier président américain à visiter la République populaire de Chine en 1972. Schmidt faisait partie d'une «délégation humanitaire privée» menée par l'ex-ambassadeur Bill Richardson, un habitué de la place. Et surtout, il était accompagné de sa fille de 19 ans, Sophie.

SOPHIE CHEZ LES SOVIETS

Sophie Schmidt travaille chez Google et vient de mettre en ligne un blogue à propos de ses souvenirs de voyage en Corée du Nord. Un peu comme si Jérôme Landry nous racontait la fois où il a commandé un espresso dans un café de la rue St-Denis. C'est une blague.

Si vous avez lu «Pyongyang», l'excellente bd de Guy Delisle sur le sujet, autant vous dire tout de suite que ce n'est pas aussi bien écrit. Mais le blogue vaut néanmoins le détour. Une Américaine de 19 ans, fille du créateur d'un moteur de recherche honni en visite chez Kim Jong-un, ça en jette. (Anecdote de transparence: Sophie Schmidt travaille chez Google et s'en prend d'emblée dans son blogue au design de Google Sites, plateforme sur laquelle elle écrit son blogue. Si ce n'est pas de l'honnêteté ça…)

Que dit-elle?

1. Allez-y si vous pouvez. C'est très très étrange.
2. Si c'est en janvier, oubliez ça. C'est très très froid.
3. Rien de ce qu'on m'a dit ne m'avait préparée pour ça.

Autre chose? Quand on visite la Corée du Nord nous dit-elle, on laisse notre cellulaire et notre ordinateur à la frontière. De toute façon ils ne serviront à rien. Pire: on pourrait les pirater. On peut cependant prendre beaucoup de photos. L'art? Il n'y a qu'une forme d'art: l'art révolutionnaire. La musique? Il n'y a qu'une seule musique: la musique révolutionnaire. Si vous connaissez les blogues humoristiques «Kim Jong-il looking at things» et «Kim Jong-un looking at thing» (lien plus bas), Sophie Schmidt nous apprend que la capitale, Pyongyang, est remplie de photos et de peintures représentant le jeune leader et son père qui, précisément, regardent des choses. Toute sorte de choses. Étrange vous dites?

Mais la Palme d'or du bizarroïde revient sans doute à sa visite de la bibliothèque de l'université Kim Il-sung. Dans un pays sans véritable réseau électronique, coupé hermétiquement d'internet, on fait donc visiter au groupe (le groupe de Sophie Schmidt est toujours accompagné, impossible de visiter le pays par soi-même) une salle d'ordinateurs. Et voici sa recension alors qu'elle se promène parmi 90 étudiants qui supposément «travaillent» (traduction libre): «

Un problème: personne ne fait rien. Certains cliquent, mais la plupart ne font que regarder les écrans. Encore plus troublant, quand notre groupe bruyant est entré, personne n'a tourné la tête. Aucun regard, aucune tête qui se tourne vers nous, aucune réaction aux stimuli. Ils auraient pu n'être que des mannequins.» Studieux Nord-Coréens…

Cette recension de Sophie Schmidt permet aussi d'apprendre que la compagnie d'aviation nord-coréenne, Air Koryo, est la seule au monde à ne recueillir qu'une seule étoile sur le site de Skytrax, qu'il est relativement facile de visiter le pays, même si moins de 2000 occidentaux le font par année et qu'un livre a été écrit sur l'architecture kitsch du pays, qu'il faut paraît-il à tout prix préserver si le régime disparaît.

En fait, c'est comme un voyage sur une autre planète qui se trouve à quelques heures de vol de Pékin. Et c'est fascinant.

sites.google.com/site/sophieinnorthkorea/

kimjongunlookingatthings.tumblr.com

kimjongillookingatthings.tumblr.com



PHOTO TIRÉE D'INTERNET

Pour les Coréens du Nord, la quintessence de l'art ce sont des photos montrant le défunt leader Kim Jong-il (photo), ou son fils et actuel dirigeant du pays Kim Jung-un, qui regarde des choses.

VENTE AU SPIN LIMIT
BoardShop
PLANCHES À NEIGE
+ fixations + bottes
250$
(possibilité de prendre la planche + fixations pour 200 $)
Marchandise 2011-2012
Pantalon de neige 49$
Manteau 99$
Marchandise 2012-2013
40% à 60% de rabais
Souliers
40% à 60% de rabais
Planches à roulettes en magasin
À MOITIÉ PRIX
www.spinlimit.com 450 777-6662
Valide jusqu'au 28 février 2013
3127592

Concours

La Voix de l'Est

GAGNEZ VOTRE PLEIN D'ESSENCE pour un an !



2600$ D'ESSENCE

50$ par semaine durant 52 semaines, chez l'un de nos sept partenaires !



5 Shell
Marché du Village
98, route 235,
Ange-Gardien

1 Ultramar
Dépanneur Ultra Denison
189, rue Denison Est,
Granby

2 Eko
Dépanneur Beau-Soir
244, rue Notre-Dame,
Roxton Falls

3
Services Charles Bockus
1582, rue du Sud,
Cowansville

4 Esso
Dépanneur Carrefour 74
2000, route Pierre-Laporte,
Bromont

6 Shell
Coulombe & fils
236, rue Robinson Sud
Granby

7 Shell
Carrefour St-Ignace
727, route 235,
Saint-Ignace-de-Stanbridge

Concours

La Voix de l'Est

GAGNEZ VOTRE PLEIN D'ESSENCE pour un an !

Un finaliste sera tiré au hasard toutes les semaines. **Tirage de 2 600 $ d'essence parmi nos cinq finalistes le 19 février 2013 à 14 h.** Règlements disponibles chez nos partenaires et à *La Voix de l'Est*.

D'ici le 18 février à midi, déposez ce coupon chez l'un de nos 7 partenaires

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE JOUR : _____

Question d'habileté : 4 x 50 =

Vous pouvez aussi participer sur internet : **lavoixdelest.ca**

3099377



à ne pas répéter

POUR NOUS JOINDRE :
• TÉLÉPHONE : 450 375-4555
• COURRIEL : robert.leblond@lavoixdelest.ca

COLLABORATEUR : ROBERT LEBLOND

La 39e Tournoi national pee-wee de Waterloo se met en branle le 28 janvier et ce, jusqu'au 10 février. Le président **MARTIN BAZINET** s'est entouré d'une équipe plutôt dynamique avec le doyen **YVON LEMIRE**, **YANNICK BEAUREGARD** (qui trouve le temps entre la vente de deux maisons), **BENOIT ROY**, **ROBERT AUCLAIR**, **PAT GALLAGHER, CHRISTIAN LAMOUREUX, BENOIT DUFRESNE, MARC-ANTOINE BAZINET, DANIEL BÉLANGER, LUC ARÈS ET JOCELYN BÉLISLE.** Par contre, le président d'honneur est **YANIC PERREAULT**. Il se souvient d'avoir eu le plaisir de participer au tournoi dans les années 80 avec les Castors de Sherbrooke, ce qui l'a aidé à atteindre la LNH.

• • •

À Cowansville, le président de la 22e édition du tournoi atome, **RENAUD ST-PIERRE,** lève son chapeau aux bénévoles qui ont assuré un autre succès de cet événement. Tout le monde est déjà affairé à l'organisation de la 23e édition en 2014.

• • •

La Galerie Pixel de Sutton présente les œuvres de l'artiste peintre **AMÉLIE BEAUCHEMIN** jusqu'à la fin du mois d'avril. Elle s'inspire notamment du peintre Farruggello dont elle fut l'agente. À voir.

• • •

Pour la troisième fois de l'hiver, l'Unité de sauvetage nautique de Lac-Brome a eu à intervenir récemment, cette fois pour sauver un pêcheur de 75 ans. Le directeur de l'Unité, **PIERRE LAPLANTE**, est bien fier de son équipe.

• • •

Après des années de route entre Montréal et Cowansville, l'avocate **PASCALE DESROSIERS** a décidé de s'implanter définitivement à Cowansville. D'ailleurs, elle n'a que des bons mots pour tous les professionnels de la région.

• • •

Lors d'un encan silencieux, plusieurs oeuvres d'artistes de la région tels **FRANÇOISE FALARDEAU, ÉLISE LAFONTAINE, DOMINIQUE DESMEULES, CLAIRE POIRÉ ET CHRISTIAN DOREY,** entre autres, ont été vendues afin d'amasser 2350 $ qui serviront à restaurer les œuvres d'**OZIAS LEDUC** à la paroisse St-Romuald.

• • •

Le Relais pour la Vie de Farnham est à la recherche de bénévoles. On contacte **CAROLINE DEZAINDRE** au 1-877-222-1665.

• • •

Le Carrefour culturel de Farnham propose une belle programmation pour 2013 et ça commence avec le duo **MARIE-ÈVE JANVIER** et **JEAN-FRANÇOIS BREAU** le 16 février et **BERNARD ADAMUS** le 30 mars.



Les Filles du Roy

2013 marque le 350e anniversaire de l'arrivée des 36 premières Filles du Roy, mères de la nation québécoise. L'Association Québec-France (Haute-Yamaska) marquera cet événement important le 9 février, au Café étudiant du Cégep, à 19 h 30 (conférence, projection, léger gouter). L'invitée sera nulle autre qu'Irène Belleau de Québec, présidente de la société d'histoire des Filles du Roy. Pour plus d'informations, communiquez avec Émile Roberge au 450-372-1479.



Des sous qui valent leur pesant d'or

L'école Saint-André de Granby organise sa première collecte de contenants consignés de l'année 2013. Toutes les bouteilles et les canettes de boisson gazeuse et de bière seront acceptées. Les revenus de cette collecte serviront à garnir les bibliothèques des classes de livres intéressants pour développer le goût de lire des élèves. Par la même occasion, les sous noirs seront amassés pour le financement du programme Sport-Plus de l'école. Ce programme permet aux élèves de la maternelle à la sixième année de vivre différentes activités sportives. Ces collectes auront lieu dans le hall d'entrée de l'école Saint-André au 415 Calixa-Lavallée ce samedi 26 janvier, de 9 h à midi. Josée Therrien, Émilie Dawson, Kim Moison et Maël Valois vous invitent à apporter vos contenants consignés et vos sous noirs pour soutenir les activités de l'école Saint-André.

L'équipe Van Doorn



Karine Gendron 450 521-2864
Tony Van Doorn 450 531-6709
Luce Laverrière 450 375-3259

Van Doorn
Agence immobilière • Courtiers immobiliers

• Résidentiel
• Multifamilial
• Succession
À partir de 2 %

Pour un résultat à votre image,
APPELEZ-NOUS !
450 531-6709
3101696

Visitez notre site :
www.equipevandoorn.com



Les premiers à vélo

Danielle Picard et Marc Bujold sont sans aucun doute les premiers à faire du vélo dans les rues de Granby en 2013. En effet, ils ont été surpris le 12 janvier dans la rue St-François. On s'entraîne déjà pour l'été !



Musicien de Cowansville sur la plage

J'ai eu le plaisir de rencontrer Jacques Gauthier, un musicien de Cowansville qui fait partie du Beach Combers Big Band Orchestra. Lui et douze autres musiciens charment les spectateurs sur la plage d'Hollywood tous les mercredis et jeudis au parc Charnow avec des pièces des années 20, 30, 40, 50. Il était avec sa conjointe Pierrette Piché qui a travaillé chez GE de Bromont durant 23 ans aux Ressources humaines. Le couple passe ses hivers sous les palmiers. Jacques fait partie de cet orchestre depuis trois ans comme guitariste. D'ailleurs, un article sur lui et son Band parait cette semaine dans le journal *Hebdo Floride*.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

La chef de la réserve d'Attawapiskat, en Ontario, suivait une diète liquide depuis le 11 décembre afin d'obtenir une rencontre entre les chefs des Premières Nations, le premier ministre et le gouverneur général.

PREMIÈRES NATIONS

Theresa Spence cesse son jeûne

HEATHER SCOFFIELD
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La chef de la réserve d'Attawapiskat, Theresa Spence, a accepté de mettre un terme à sa grève de la faim, a annoncé hier un porte-parole.

La leader autochtone suivait une diète liquide composée de bouillon de poisson et de tisane médicinale depuis le 11 décembre, afin d'obtenir une rencontre entre les chefs des Premières Nations, le premier ministre Stephen Harper et le gouverneur général, David Johnston.

M^me^ Spence et Raymond Robinson, un membre de la Première Nation manitobaine Cross Lake qui avait aussi entrepris un jeûne, ont tous les deux renoncé à leur grève, a indiqué le porte-parole de la chef d'Attawapiskat, Danny Metatawabin, dans un communiqué.

Ce dénouement est survenu après qu'une coalition formée de leaders autochtones et de députés du Parti libéral du Canada et du Nouveau Parti démocratique eut signé une déclaration comprenant 13 demandes spécifiques afin de poursuivre les négociations entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral.

Améliorations

La déclaration exige entre autres que des améliorations soient apportées aux logements et aux écoles dans les réserves, de même que la tenue immédiate d'une rencontre entre Ottawa, les provinces, le gouverneur général et les Autochtones.

Elle demande aussi que les traités historiques régissant les relations entre plusieurs Premières Nations et le gouvernement fédéral soient modernisés et pleinement respectés d'ici cinq ans.

« Nous nous engageons à poursuivre l'action urgente et coordonnée requise jusqu'à l'obtention de résultats concrets et tangibles qui permettront aux Premières Nations de décider de leur destinée », peut-on lire dans le préambule.

Plusieurs autres leaders autochtones de réserves voisines de celle d'Attawapiskat, dans le Nord de l'Ontario, étaient en route vers la capitale hier afin d'assister à une cérémonie qui doit avoir lieu aujourd'hui pour souligner la fin du jeûne de Theresa Spence.

Cette résolution impliquant les partis de l'opposition permettra vraisemblablement de maintenir la pression sur le gouvernement conservateur lorsque les députés reprendront le travail la semaine prochaine après les vacances de Noël.

Critiques

Non seulement Stephen Harper sera-t-il critiqué pour avoir laissé le conflit avec les Premières Nations s'envenimer, mais il devra également faire face à de nouvelles requêtes de révision concernant les modifications importantes apportées au processus d'évaluation environnementale dans le cadre des deux projets de loi omnibus controversés de son gouvernement.

« Nous avons des problèmes politiques, juridiques et constitutionnels à régler. C'est la voie que M. Harper a choisie », a commenté le député néo-démocrate Romeo Saganash.

Mais le premier ministre a plutôt décidé de se concentrer sur les prochains pourparlers avec le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, Shawn Atleo, en se basant sur les priorités déterminées lors de leur rencontre le 11 janvier dont certaines correspondent à celles énoncées par M^me^ Spence.

» EN BREF

Économie : Ottawa sur la bonne voie

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Le directeur parlementaire du budget (DPB) abonde dans le même sens que le gouvernement conservateur, selon qui les nouvelles sont bonnes pour l'économie du Canada à long terme.

En fait, Ottawa aurait même un peu plus de marge de manoeuvre que le ministère des Finances ne l'avait prédit, ce qui permettrait au gouvernement d'accroître ses dépenses ou de réduire les impôts à long terme, selon le bureau de Kevin Page.

Ainsi, d'ici 2050, les modifications apportées à certaines politiques par les conservateurs auront entraîné une réduction de 78 points de pourcentage du ratio de la dette nette fédérale au produit intérieur brut (PIB), selon un rapport sur la viabilité financière rendu public hier par le DPB.

La viabilité financière signifie que la dette fédérale ne connaîtra pas une croissance supérieure à celle de l'économie.

Même si l'économie canadienne semble être sur la bonne voie pour les prochaines décennies, le DPB encourage le gouvernement fédéral à donner suite à une recommandation du vérificateur général, qui suggérait à Ottawa de « produire de temps en temps une analyse visant toutes les administrations publiques confondues (fédérale, provinciales et territoriales) afin de donner une perspective pour le Canada dans son ensemble ».

BONNE FÊTE

Joyeux anniversaire de naissance à : Marie-Josée Arguin, Granby; Jacques Dextradeur, Providence, RI, Émile St-Pierre, Granby; Liliane Bouthillier, St-Césaire; Mario Larose, St-Liboire; Lucien Dupont, Granby; Georges Lachapelle, Ste-Cécile-de-Milton; Alain Robert, Farnham; Sonia Sabourin, Roxton Pond; Émilien Lapointe, Cowansville. **(Pour souligner un anniversaire, il vous suffit d'appeler la veille entre 8 h 30 et 12 h, du lundi au jeudi, au 450 375-4555, poste 255.)**





LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2013-01-23

Lotto 6/49 : 02 05 16 25 30 40 — 19 compl.
Québec 49 : 02 09 14 23 31 43 — 01 compl.
Lots bonis Lotto 6/49 + Québec 49 : 03 10 29 35 — 23 29 37 38

Les détenteurs d'une sélection Québec 49 jouée avec le Lotto 6/49 sur un même billet et comportant les quatre numéros d'une même sélection boni tirée se partagent une cagnotte de 49 000 $.

Lotto Power : 3 ♢ 4 ♡ 10 ♢ D ♠ R ♡

Sprint 08 10 25 31 45

La Poule aux Oeufs d'Or
1 25 000 $: 777273
2 50 000 $: 465029
3 100 000 $: 237666
décomposables
La Poule Plus — Numéro boni : 14
Numéros «Télé» : 439205 616024 895626
non décomposables
Numéro « Votre participant » : AUCUN

La Poule aux Oeufs d'Or — Gala 20e anniversaire
4 lots « 500$ + TV »* : 072A689 207A117 402A535 778A175
(non décomposables)
4 lots de 20 000 $: 286A288 514A863 535A951 829A565
(non décomposables)
*Si « VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES » correspond à l'un des numéros tirés lors d'un des 5 prétirages, vous devez réclamer votre lot « 500 $ + TV » au plus tard le 2 mars 2013 à 16 h 30

La Quotidienne : 3 548 — 4 3911
Banco : 02 09 12 13 16 18 19 25 32 34 — 37 40 41 44 45 54 55 61 62 63
Triplex : 14 15 — 31 35 36
Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 30 SEPTEMBRE 89 LION
Extra : 2753703

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com


ultimate
SKATEBOARD & SNOWBOARD
LIQUIDATION
ULTIME
ON FAIT DE LA PLACE
POUR CE PRINTEMPS!
À PARTIR DE
50%
SUR ABSOLUMENT
TOUT EN BOUTIQUE!
*sur articles à prix régulier / excluant collection printemps / aucunes mises de côté permises / jumelable à aucune autre promotion

INFORMATIONS IMPORTANTES
À PROPOS DE LA TEMPÊTE DE VERGLAS DE JANVIER 1998

En vertu d'une entente, vous pourriez avoir droit à une indemnité si vous déteniez, en janvier 1998, une police d'assurance habitation auprès de l'<u>une des quatre compagnies d'assurance suivantes</u> :

- **Compagnie d'assurance Allianz du Canada**
- **AXA Assurances**
- **Compagnie d'assurance ING (Groupe Commerce)**
- **Compagnie d'assurance Belair (belairdirect)**

Le 18 décembre 2012, la Cour Supérieure du Québec a approuvé une entente à l'amiable intervenue entre Option consommateurs et quatre compagnies d'assurance afin que soit versée une indemnité à leurs assurés affectés par la tempête de verglas de janvier 1998.

Les quatre compagnies d'assurance signataires de l'entente sont :

- **Compagnie d'assurance Allianz du Canada**
- **AXA Assurances**
- **Compagnie d'assurance ING (Groupe Commerce)**
- **- ces dernières font maintenant partie d'Intact Assurance -**
  et
- **Compagnie d'assurance Belair (belairdirect)**

Pourquoi cet avis est-il publié?

Cette entente s'inscrit dans le cadre d'un recours collectif entrepris par Option consommateurs à l'égard de 19 compagnies d'assurance.

Option consommateurs soutient notamment qu'elles auraient dû payer à leurs assurés des frais de subsistance supplémentaires (FSS) pendant la tempête de verglas de janvier 1998.

Cette entente ne concerne que les 4 compagnies d'assurance mentionnées ci-dessus, ce qui signifie que le recours collectif se poursuit à l'égard des 15 autres compagnies d'assurance.

Veuillez consulter le site Internet d'Option consommateurs au www.option-consommateurs.org pour obtenir de plus amples détails à ce sujet.

QUI EST VISÉ PAR CETTE ENTENTE?

Vous êtes automatiquement membre du groupe lié à l'entente, si :

1. Vous déteniez une police d'assurance habitation auprès de l'une des quatre compagnies mentionnées ci-dessus pendant la tempête de verglas de janvier 1998, **et**

2. Vous habitiez dans l'une des municipalités mentionnées dans l'entente.

QUE PRÉVOIT L'ENTENTE?

Les quatre compagnies d'assurance acceptent de verser une somme totale de **12,5 millions $** pour régler le recours sans admission de responsabilité.

Option consommateurs et ses procureurs demanderont à la Cour que soient payés à même cette somme, déduction faite des honoraires et déboursés des procureurs d'Option consommateurs, ce qui suit :

- Une indemnité minimale de 50,92 $ par police d'assurance habitation à plus de 200 000 personnes du groupe.

- Un montant de 50 000 $ à Option consommateurs pour le travail accompli à l'égard des membres du groupe.

COMMENT PROCÉDER POUR RECEVOIR VOTRE INDEMNITÉ?

Si vous demeurez toujours à la même adresse qu'en 1998, aucune action n'est requise de votre part puisque l'indemnité vous sera envoyée par la poste à l'adresse apparaissant sur votre police d'assurance habitation, alors en vigueur en 1998.

Si vous avez déménagé depuis 1998, vous devez communiquer votre adresse actuelle au plus tard le 21 février 2013 en complétant le formulaire de changement d'adresse disponible sur les sites Internet d'Intact Assurance et de belairdirect :

- verglas.intactassurance.com
- verglas.belairdirect.com

Vous pouvez également procéder par téléphone au 1 855 292-8861.

Pour obtenir de plus amples informations, dont la liste des municipalités mentionnées dans l'entente, nous vous invitons à consulter les sites Internet suivants, mis à jour régulièrement :

- Option consommateurs : www.option-consommateurs.com

- Sylvestre Fafard Painchaud, procureurs d'Option consommateurs : www.sfpavocats.ca

- Intact Assurance (si vous étiez assuré avec Allianz, AXA ou ING (Groupe Commerce) : verglas.intactassurance.com

- belairdirect : verglas.belairdirect.com

En cas de divergence entre cet avis et le règlement, ce dernier prévaut.

La publication de cet avis a été approuvée par la Cour supérieure du Québec dans le dossier no : 500-06-000373-064

Option consommateurs et al. c. Compagnie d'assurance Allianz du Canada, Axa Assurances, Compagnie d'assurance ING du Canada (Groupe Commerce) et Compagnie d'assurance Bélair (Bélairdirect) et *al*.

3122650

450 375-VENDU - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

Petites annonces

> 450 375-8888 > 450 375-VENDU

Télécopieur : 450 375-2195 Courriel : classees@lavoixdelest.qc.ca

* Avant 16 h pour parution le lendemain
* Le vendredi avant 16 h pour parution dans Le Plus ou pour LE SPÉCIAL TRIO MÉDIA

CVENDU.ca

Le site des petites annonces de La Voix de l'Est



VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée. 386139V



1 813

Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand

Courtier immobilier

Cell.: 450 375-1621

Bur.: 450 378-4120

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

2930454

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ à 420$, 4½ à 530$ et 5½ à 575$
Situés BOUL. FORTIN. Libres imm.
Pierre 514-262-6124 ou Alain 450-357-0955

4½ CONDO, RUE TRÉPANIER, constr. 4 ans, très spacieux, air climatisé, grand rangement au s-sol, 795$/mois. ☎ 450-830-0246

5½ PRÈS DES GALERIES ET RONA
2e, 3e étage, rénové. Par. St-Luc, bcp d'espace vert. Gr. fenestration, intercom, concierge sur place, tranquille, pas de chien. Enquête de prélocation. 450-378-0366

157 MAISONS À LOUER EN RÉGION

ANGE-GARDIEN, très grand 5½ haut duplex, en campagne, grand terrain + patio, libre imm., 820$/mois, chauffé et éclairé. 450-293-2798

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et + sans enquête de crédit.
Situé à Granby. 1-888-374-5777

Prêts: personnel, hypothécaire, auto et camion. Bon ou mauvais crédit. Aucune enquête de crédit. Prêt facile. Info: 1-514-268-1480

PRÊT D'ARGENT
500 $ et + / Aucun dossier de crédit refusé
SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL
1 877 963-4848
www.pretdirectnet.com
PrêtDirect net
3064186

205 SERVICES FINANCIERS

" CONSOLIDEZ VOS DETTES " en 1 paiement / mois selon votre budget. Pour carte de crédit, Hydro, impôt, agences de recouvrement, saisies, etc. Groupe GPC. 7j/7, 8h à 19 h. Sans frais 1-877-441-2330

VOS DETTES VOUS EMPÊCHENT DE DORMIR?
Nous pouvons vous aider.
- Proposition de consommateur;
- Faillite personnelle;
- Consultation gratuite.

450-361-2559
(SUR RENDEZ-VOUS)
MNP - APPEL, SYNDIC DE FAILLITE
179, rue Robinson Sud, suite 3, Granby
Siège social: Montréal

301 DIVERS ARTICLES

RÉFRIGÉRATEURS, poêles, laveuses, sécheuses, congélateurs. Avec bonne garantie. Aussi meubles usagés et antiques. Entreprise J. Pontbriand, 450-372-2450

351 ESCORTES

★★★ **A1 ROMANCE** ENR. ★★★
NOUVEAU : MASSAGE À L'HUILE
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. **Engageons. différentes nationalités. 450-405-4902**

KIM reçoit (spécial) pour tous vos plaisirs. Pour C.P.L.- F ou H 1 ou +. Plaisir garanti sans extra. H disp. si voulu. 450-994-3829

353 MASSAGES

MASSAGE 5 JOURS/SEM.
Cowansville. **450-578-5467**

NICKY, JOLIE FILLE QUI REÇOIT
450-577-4057

354 ÉCHANGISTES

Pour gens ouverts d'esprit dès 21 heures, soirée **"GANG-BANG" ÉCHANGISTE,** à Granby. Venez rencontrer jolies demoiselles, pour couple, femme et homme seul. Tél : 450-775-9754

AVIS
À NOS ANNONCEURS
La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société. 2759540

403 SERVICES OFFERTS

POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION
Maintenance d'immeubles, joints, peinture, flottant, etc.
RBQ: 8152/2328/41 - Benoît, 450-405-3148

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

Avez-vous des douleurs musculaires ou bien vous aimeriez relaxer. (Granby) Daniel, 450-574-4350

MASSAGE DE DÉTENTE
Relaxation, 7 jrs - Granby **450-956-0725**

MASSAGE SUÉDOIS ET DE DÉTENTE donné par un homme; pour femmes et hommes. 579-488-8080

451 PERSONNEL DEMANDÉ

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
Doit avoir cours PDSB, RCR, loi 90.
Pour remplacement temporaire de nuit pour un mois; et un poste de soir pour environ 1 an. Minimum 32 h / semaine. ☎ 450-375-8736

451 PERSONNEL DEMANDÉ

CAMIONNEUR
TEMPS PLEIN
CLASSE 1 FLAT BED / DRY BOX CANADA / USA
2 ANS D'EXPÉRIENCE
Programme de bonus, bonne ambiance
CAMIONNEUR SÉRIEUX
Tél. : 450-539-3983 / Fax : 450-539-5295

NOUS RECHERCHONS

Mécanicien(s) de machinerie lourde
Avec expérience. Travail effectué sur la route majoritairement . Véhicule fourni. Salaire selon les compétences.

Employé de bureau à temps partiel
Pour effectuer diverses tâches de bureau et vente de pièces. Bilingue.

Avantages sociaux.
Horaire : du lundi au vendredi, de jour.

Transmettez votre C.V. par fax: 450-293-1141 ou par courriel: melanie@dmgoos.com
DM GOOS DIESEL INC.
107-A, route 235, Ange-Gardien,QC J0E 1E0

PHARMACIE JEAN COUTU
RECHERCHE
CHEF CAISSIER (IÈRE)
POSTE À TEMPS PLEIN
1 fin de semaine sur 4, 1 soir semaine.
Avec expérience
CAISSIER (IÈRE) au LABORATOIRE
POSTE À TEMPS PLEIN
Du lundi au vendredi
Présentez-vous avec votre CV au 50, rue Denison Est à Granby.

454 CAMELOTS DEMANDÉS

Camelots recherchés
POUR DISTRIBUER
La Voix de l'Est et La Presse

À GRANBY

PARCOURS # 30
Pour rues: Des Cimes, Guillette, Harvey, Léger, Palmer Cox et Vaillancourt.

Camelots recherchés
POUR DISTRIBUER
La Voix de l'Est et La Presse

À COWANSVILLE

PARCOURS # 900
Pour les rues: Capri, Cleary, Sud, Ville-Marie et Warmal.

PARCOURS # 936
Pour les rues: Albert, Bonnette, Olivier et William.

LAISSEZ VOS COORDONNÉES au 450-375-4555 BOÎTE VOCALE 527

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

552 AVIS PUBLICS

Avis de demande de dissolution

Prenez avis que la compagnie **Casse Gueule 2012** demandera au registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Granby, le 24 janvier 2013

3127069

Avis de demande de dissolution

Prenez avis que la compagnie **Association Motocycliste de Granby inc.** demandera au registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Granby, le 24 janvier 2013

3126978

3128592

CORRECTION WAL-MART

Cahier publicitaire distribué entre le 21 et le 23 janvier 2013 et en vigueur entre le 23 et le 29 janvier 2013.
Page 2 Supercentre: Le format des kiwis *(nº 9483801)* et des fraises *(nº 9498088)* annoncés à 2,47$ ch. a été omis.
Les kiwis sont vendus en contenant de 1 kg et les fraises dans un emballage de 1 lb.
Toutes nos excuses pour cet inconvénient.



Faites-en l'essai dès aujourd'hui !

LaVoixdelEstSurMonOrdi.ca

408747

» EN BREF

Mariage après un viol : le Maroc veut modifier sa loi

RABAT (ASSOCIATED PRESS) — Près d'un an après le suicide d'une adolescente de 16 ans qui avait été contrainte d'épouser un homme qui l'aurait violée, le gouvernement marocain a annoncé qu'il avait l'intention de modifier le Code criminel afin de mettre fin à cette pratique traditionnelle.

Les groupes féministes ont accueilli favorablement, mardi, l'annonce du ministre de la Justice Mustapha Ramid.

Ils ont cependant prévenu qu'il s'agissait là d'un premier pas vers une révision plus complète d'un Code criminel dont les dispositions ne permettent pas d'enrayer la violence faite aux femmes dans le royaume nord-africain.

Un paragraphe de l'article 475 du Code criminel marocain permet à ceux qui sont condamnés de « corruption » ou d'« enlèvement » d'un mineur d'épouser leur victime.

Déclaration de souveraineté symbolique en Catalogne

MADRID (ASSOCIATED PRESS) — Le Parlement de Catalogne, en Espagne, a approuvé hier une déclaration symbolique qui affirme la souveraineté de la région, ouvrant la voie à un référendum sur l'indépendance.

La proposition a été adoptée par 85 voix contre 41, avec deux abstentions.

Même si elle reste symbolique, la déclaration de souveraineté pourrait provoquer une confrontation avec le gouvernement central de Madrid, qui a déjà annoncé son intention de bloquer en justice toute tentative d'indépendance de la Catalogne.

Mexique : condamnée à 60 ans de prison puis libérée

MEXICO (ASSOCIATED PRESS) — Les juges de la Cour suprême du Mexique ont voté hier en faveur de la libération de la Française Florence Cassez, qui affirme avoir été injustement condamnée à 60 ans de prison pour enlèvement.

L'affaire Florence Cassez est devenue célèbre en France, et les irrégularités dans son dossier ont refroidi les relations entre les deux pays.

Les cinq juges ont voté à trois contre deux en faveur de la libération de Florence Cassez, à cause des violations des procédures et de ses droits durant son arrestation.

Arrêtée en 2005, Mme Cassez a été reconnue coupable d'avoir aidé son conjoint mexicain de l'époque à diriger un réseau d'enlèvement.

La police mexicaine a admis par la suite avoir mis en scène un raid télévisé pour secourir les otages et arrêter la Française.

NÉCROLOGIE

MAHANNAH
Mme Tina - *1966-2013*

AVIS DE DÉCÈS



À la Maison au Diapason de Bromont, le 20 janvier 2013, à l'âge de 46 ans est décédée Tina Mahannah, conjointe de Guy Hamelin, résidente de Frelighsburg, QC.
Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil sa fille, Patricia (Gabriel); son père, Cecil Mahannah et sa mère, Linda Jones; les filles de son conjoint : Claudia et Josianne; ses soeurs : Penny, Lori, April, Jennifer et Melissa (leurs conjoints); la famille Hamelin : Solange, Lucie, Luc, Madeleine, Claude, feu Pierre et Jocelyne (leurs conjoints(es); ses oncles et tantes, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.
La famille recevra les témoignages de sympathie au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI de Bedford le vendredi, 25 janvier 2013, de 19 h à 22 h. Le samedi, 26 janvier 2013, le salon sera ouvert dès 9 h, un service en sa mémoire aura lieu à 11 h au complexe.
La famille désire remercier les médecins et le personnel soignant de la Maison Au Diapason pour les bons soins prodigués à Tina. Au lieu de fleurs, des dons à La Maison Au Diapason seraient appréciés par la famille.
Des formulaires seront disponibles au complexe. Vos témoignages de sympathie peuvent se transmettre via notre site internet www.complexebm.com

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI — *Se recueillir, se retrouver.* — 215, rue Rivière, Bedford — Tél.: 450 248-2911 - www.complexebm.com

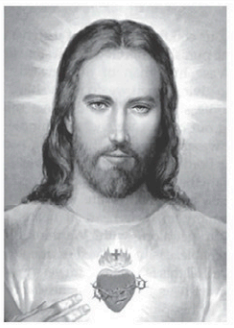
SOREL (Laliberté)
Mme Claire - *1913-2013*

AVIS DE DÉCÈS



À l'Hôpital B.M.P. de Cowansville, le 14 janvier 2013, à l'âge de 99 ans et 6 mois est décédée Mme Claire Laliberté, épouse de feu René A. Sorel demeurant à Farnham.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Robert (Mariette Palardis), Roger (Carmen Bazinet), Guy (Glenna Travors), François (Marie-Christine Poisson); ses 8 petits-enfants et ses 14 arrière-petits-enfants. Elle laisse également ses soeurs : Rita et Marcelle, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Farnham. La famille vous accueillera le vendredi, 25 janvier, à 14 h au Salon funéraire DÉSOURDY, 1500 St-Paul Nord, à Farnham. Les funérailles auront lieu le samedi, 26 janvier, à 11 h en l'église St-Romuald, suivies de l'inhumation au cimetière catholique de Farnham. Les heures des visites : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et samedi, ouverture du salon à compter de 9 h.

Désourdy salons funéraires crématorium — 1500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474 — 1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca



REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

pour votre faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

M.L.R.



3e anniversaire de décès



M. Jacques Delorme

survenu le 24 janvier 2010

Jamais plus nos yeux ne verront ton sourire, mais à jamais tu vivras dans nos cœurs avec tous les souvenirs que tu nous as laissés sur ton chemin.

Ton épouses et tes enfants

3126512

Quoi de plus beau que de rendre hommage à un défunt avec des fleurs

Rita Fleuriste

355, boul. Leclerc, Granby
450 372-2881
Téléc.: 450 372-6550
www.ritafleuriste.com

1923884

Horoscope



Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Les données dont vous avez la certitude sont celles qui vous permettent d'avoir une perception adéquate. Les autres ne sont que des hypothèses qu'il faut encore vérifier. C'est le temps de faire des déductions logiques et de confirmer, ou de démentir, toutes formes de suppositions. Tant que le Soleil et Mercure seront conjoints en Verseau, vous gagnerez à laisser votre esprit rationnel tenir les rênes.



Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Il suffit d'afficher un fort niveau d'assurance pour que les autres croient spontanément en vous et acceptent de suivre vos directives à la lettre. Faites-vous confiance et personne ne vous remettra en question. Étant donné que la Lune se trouve au trigone de votre Signe, votre savoir faire sera en mesure d'épater la galerie. Une affaire qui désavantage les autres peut paradoxalement vous être bénéfique.



Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

Au carré de d'Uranus en Bélier, l'opposition Lune-Pluton dans l'axe Cancer-Capricorne peut donner l'impression que les autres s'amusent à vous faire perdre du temps. Si l'évolution d'une affaire s'avère réellement ralentie, il s'agit probablement d'un mal pour un bien. Patientez un peu; une situation pourrait se redresser aussitôt que samedi, quand la Lune arrivera dans un autre Signe de Feu, le Lion.



Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

Les fins justifient-elles toujours les moyens? Voici une question à laquelle vous devriez essayer de répondre aujourd'hui. L'approche la plus combative ne vous vaudra pas nécessairement la sympathie du plus grand nombre, mais l'attitude la plus résignée ne vous permettra probablement pas d'obtenir ce que vous désirez. Recherchez l'équilibre entre les deux..



Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

L'opposition Lune-Pluton au carré d'Uranus annonce un jeudi plutôt agité au cours duquel les fluctuations risquent de perturber la stabilité. L'impulsivité et l'exagération sont à proscrire, car elles pourraient entraîner des conséquences peu souhaitables. Toutefois, le trigone du duo Soleil-Mercure en Verseau avec Jupiter en Gémeaux peut transformer une situation banale en partie de plaisir.



Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

Opposée à Pluton et au carré d'Uranus, la Lune en Cancer peut avoir l'effet d'un catalyseur. Vous n'avez qu'à exercer une petite pression pour provoquer de grands changements. Toute situation qui commence à vous ennuyer peut être modifiée soudainement. Les répercussions de vos initiatives peuvent survenir beaucoup plus rapidement que prévu. Un jeudi original et inhabituel en perspective.



Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Il faudrait profiter du duo Soleil-Mercure en Verseau, face au Lion, pour mettre l'accent sur le dialogue. Vous êtes capable de créer l'ambiance rêvée pour l'entretien que vous envisagez. Dites ce que vous pensez et pensez ce que vous dites. Cet aspect sourira à votre vie sociale et facilitera l'approche humoristique. Lors d'une réception, les natifs du Lion se feront boute-en-train...



Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Quelle météo astrologique vous réserve ce jeudi! Fragilisée par Uranus en Bélier, l'opposition Lune-Pluton axe Cancer - Capricorne risque d'accentuer la complexité des luttes de pouvoir et des rapports de force. Un compromis sera probablement de rigueur afin de demeurer dans les bonnes grâces d'une personne exigeante. Une annonce peut surprendre et même semer la controverse.



Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

L'opposition Lune-Pluton qui s'effectue dans l'axe Cancer-Capricorne risque de vous déstabiliser. Votre principal défi semble relever de la spéculation face au manque d'information certifiée. Rien ne vous oblige à effectuer un choix dans l'immédiat. Il vaut mieux ne pas prendre une décision sur un coup de tête si vous n'avez pas la certitude de percevoir une situation clairement.



Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Vu qu'elle s'oppose à Pluton, la Lune en Cancer offre un jeudi au cours duquel le bonheur des uns ne fera pas obligatoirement celui de tous. Grâce au trigone avec Saturne en Scorpion, vous risquez de vous retrouver dans le camp des gagnants, mais il faudra composer avec la déception des autres. On pourrait vous faire une surprise, mais un léger bémol risque d'y être rattaché.



Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Essayez de ne pas être trop sévère avec vous-même. Tout le monde peut se tromper, et quand on commet une erreur, la meilleure chose à faire consiste à savoir se la pardonner. En faisant une fixation sur une faute, nous risquons surtout d'en commettre d'autres. L'expérience fera de vous quelqu'un d'autant plus fiable, et cela ne passera pas inaperçu.



Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Maintenant que la Lune en Cancer passe en face de Pluton en Capricorne, une affaire peut se concrétiser beaucoup plus rapidement que vous ne l'aviez envisagé. Ainsi, vous gagnerez à demeurer à l'affût des derniers développements avant d'effectuer un choix. La vitesse d'exécution vous sourira et vous permettra de rivaliser efficacement avec un adversaire.

Horos24_janvier_13

MOTS MYSTÈRES

MM3794

POLICE ET JUSTICE - Un mot de 7 lettres

ARME
ARRET
BAN
BREF
CAPTURE
CHEF
CIA
CITER
CONDE
CRIME
DONNER
ECROU
ENFANT
EPIER
ESPECES
ESTER
EXILER
EXPIER
FBI
FEU
GOUAPE
IMPUNI
INDIC
INIQUE
JEU
LEGAUX
LEGS
LESION
LOI
LYNCHAGE
MAFIA
MORGUE
MORT
NERVI
NIER
NOYER
NULLITE
OCCIRE
ORDRE
PAL
PERPETRATION
PINCE
PREAU
RAFLER
RECEL
REQUETE
ROSSER
SIMULER
SURIN
SUSPECT
THEMIS
TIRER
TOGE
TRUAND
USURE
USURIERE
VENDRE
VICE

L	L	V	E	N	D	R	E	R	E	L	I	X	E	I
O	N	A	B	M	N	O	I	S	E	L	E	G	S	B
I	N	U	P	M	I	A	N	C	Y	I	C	H	E	F
N	N	O	C	C	I	R	E	N	F	A	N	T	R	F
D	O	I	I	T	D	R	C	U	E	R	R	R	E	J
I	Y	T	Q	T	O	H	E	L	A	R	E	U	I	C
C	E	C	X	U	A	G	E	L	I	E	S	A	R	O
R	R	U	A	G	E	R	E	I	F	T	S	N	U	N
S	E	C	E	P	S	E	T	T	A	A	O	D	S	D
U	I	R	J	S	T	Q	R	E	M	O	R	G	U	E
S	I	M	E	H	T	U	G	E	P	E	D	O	S	C
P	U	A	U	I	F	E	R	B	I	R	R	U	U	R
E	I	R	R	L	P	T	R	E	N	P	E	A	R	O
C	R	E	I	M	E	E	V	I	C	E	X	P	E	U
T	R	O	M	N	E	R	V	I	E	P	R	E	A	U

Solution du dernier problème: **CAPITOLE**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Assemblage d'atomes – Grade universitaire.
2 Dérision – On y travaille.
3 Monnaie moldave – Pièce de cuirasse.
4 Dans un alphabet – Ruminant.
5 Eau-de-vie de grain – Direction d'un navire – Dans la gamme.
6 Cocoter – Sel de l'acide iodique.
7 Contraction – Part du coeur – Affaibli.
8 Sa capitale est Kigali – Opaque.
9 Fade – Boit de l'alcool.
10 Pilote d'avion – Bruit sec.
11 Canaries – Charme.
12 Détendue – Retirée.

Verticalement

1 On en fait des infusions.
2 Bord d'un bois – Courante.
3 Mammifère aquatique – Renforcer.
4 Indique le moyen – Opprimé.
5 Arbre qui pousse dans l'eau – Poèmes lyriques.
6 Coule au Congo – Fonctionnera – Écorce moulue.
7 Hippodrome de Grande-Bretagne – Explose.
8 Possédés – À moitié.
9 Monument d'origine indienne – Toxicomane.
10 Monnaie d'Ethiopie – Fonction de tuteur.
11 Crapauds – Femelle du sanglier.
12 Supposé – Projeté.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

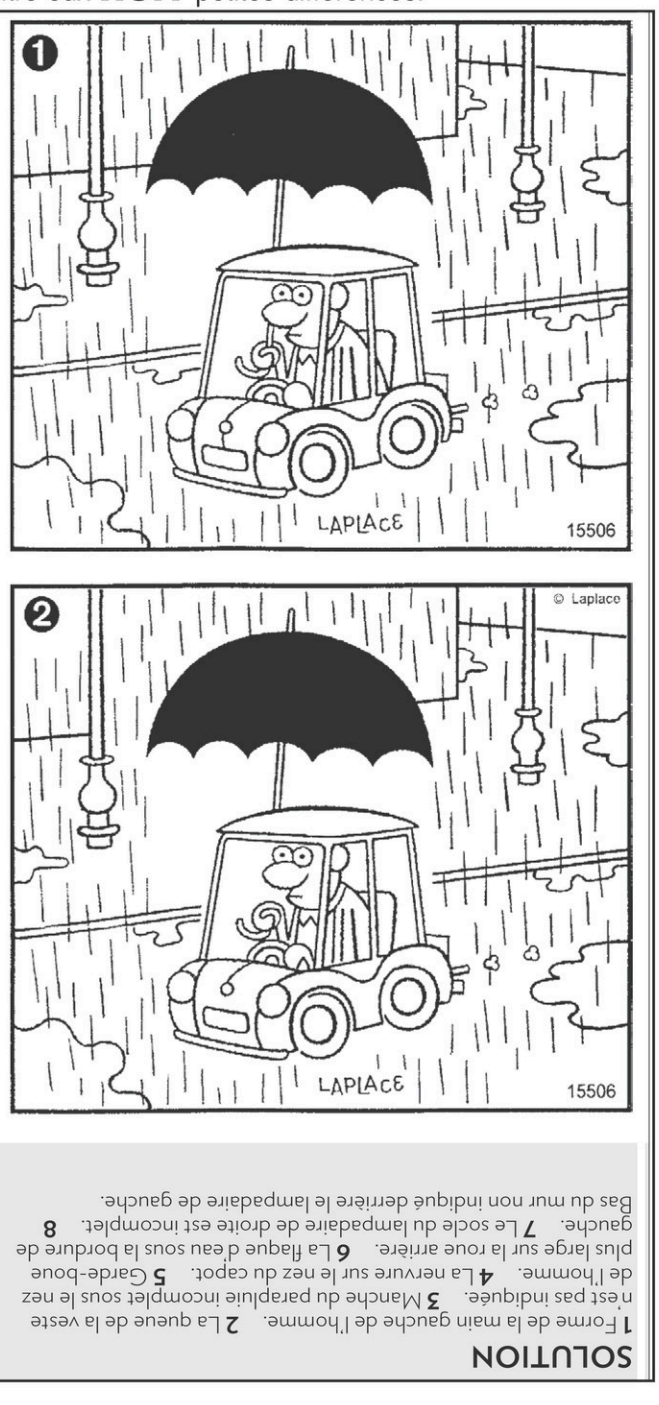
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 3793

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	N	T	A	T	R	I	C	E	■	P
2	O	B	E	I	■	E	N	L	E	V	E	R
3	M	O	M	E	N	T	■	O	P	I	N	E
4	P	M	■	N	I	E	N	T	■	T	O	T
5	T	I	E	N	T	■	A	S	S	E	N	E
6	I	N	G	E	R	E	R	■	I	■	C	■
7	N	A	O	■	E	N	G	O	R	G	E	R
8	E	T	I	R	E	■	U	R	E	E	■	E
9	■	I	S	O	■	Y	E	N	■	N	O	S
10	N	O	T	U	L	E	■	E	G	O	U	T
11	E	N	E	E	■	U	L	N	A	I	R	E
12	O	S	S	E	U	X	■	T	I	S	S	E

MC3794

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2							■					
3				■								
4								■				
5		■				■				■		
6					■							■
7			■						■			
8							■				■	
9						■						
10								■				
11					■							
12								■				

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



SOLUTION

1 Forme de la main gauche de l'homme. **2** La queue de la veste n'est pas indiquée. **3** Manche du parapluie incomplet sous le nez de l'homme. **4** La nervure sur le nez du capot. **5** Garde-boue plus large sur la roue arrière. **6** La flaque d'eau sous la bordure de gauche. **7** Le socle du lampadaire de droite est incomplet. **8** Bas du mur non indiqué derrière le lampadaire de gauche.

Parce que nous aimons vous rendre heureux...

Surveillez nos concours

Concours Web LaVoixdelEst.ca

Concours Web Le Plus

Concours La Voix de l'Est dans votre quotidien

1804907

Jeux24_janvier_13

5	4				1		2	
					6			
	6		4			5		9
8		2			3		6	
						7		2
2			5			4		3
4								1
	9		7	3				

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE 2286

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

1	3	6	2	9	8	7	4	5
4	2	8	7	3	5	1	9	6
9	7	5	1	4	6	2	8	3
6	9	7	8	2	3	4	5	1
2	1	3	6	5	4	9	7	8
5	8	4	9	7	1	6	3	2
7	6	9	3	8	2	5	1	4
3	4	2	5	1	9	8	6	7
8	5	1	4	6	7	3	2	9

Par Fabien Savary 2285

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

statistiques

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Etr.	10 Dern.	Série
m-Ottawa	2	2	0	0	0	8	1	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2
m-Pittsburgh	2	2	0	0	0	9	4	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2
m-Tampa Bay	3	2	1	0	0	13	8	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	G-1
New Jersey	2	2	0	0	0	5	1	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Buffalo	2	2	0	0	0	7	3	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Boston	2	2	0	0	0	5	2	4	2-0-0-0	0-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Winnipeg	3	1	1	0	1	6	8	3	0-1-0-0	1-0-0-1	1-1-0-1	G-1
Toronto	2	1	1	0	0	3	3	2	0-1-0-0	1-0-0-0	1-1-0-0	P-1
N.Y. Islanders	2	1	1	0	0	5	5	2	1-1-0-0	0-0-0-0	1-1-0-0	G-1
Montréal	2	1	1	0	0	5	3	2	1-1-0-0	0-0-0-0	1-1-0-0	G-1
Floride	3	1	2	0	0	6	9	2	1-0-0-0	0-2-0-0	1-2-0-0	P-2
Washington	2	0	2	0	0	5	10	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
N.Y. Rangers	2	0	2	0	0	4	9	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Caroline	2	0	2	0	0	2	9	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Philadelphie	3	0	3	0	0	3	11	0	0-1-0-0	0-2-0-0	0-3-0-0	P-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Etr.	10 Dern.	Série
m-Chicago	3	3	0	0	0	14	8	6	1-0-0-0	2-0-0-0	3-0-0-0	G-3
m-San Jose	2	2	0	0	0	10	4	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2
m-Minnesota	3	2	1	0	0	6	5	4	2-1-0-0	0-0-0-0	2-1-0-0	P-1
Anaheim	2	2	0	0	0	12	7	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Dallas	3	2	1	0	0	6	5	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	G-1
St. Louis	3	2	1	0	0	12	6	4	1-0-0-0	1-1-0-0	2-1-0-0	P-1
Nashville	3	1	0	0	2	8	8	4	0-0-0-2	1-0-0-0	1-0-0-2	G-1
Columbus	2	1	0	0	1	6	6	3	0-0-0-1	1-0-0-0	1-0-0-1	P-1
Colorado	2	1	1	0	0	5	5	2	1-0-0-0	0-1-0-0	1-1-0-0	G-1
Edmonton	2	1	1	0	0	6	8	2	0-1-0-0	1-0-0-0	1-1-0-0	P-1
Detroit	3	1	2	0	0	5	11	2	0-1-0-0	1-1-0-0	1-2-0-0	P-1
Vancouver	2	0	1	0	1	5	10	1	0-1-0-1	0-0-0-0	0-1-0-1	P-2
Phoenix	2	0	2	0	0	7	10	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Calgary	2	0	2	0	0	5	9	0	0-2-0-0	0-0-0-0	0-2-0-0	P-2
Los Angeles	2	0	2	0	0	3	8	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2

NOTE: **m** - meneur de section.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	2	4
2. New Jersey	2	4
3. N.Y. Islanders	2	2
4. N.Y. Rangers	2	0
5. Philadelphie	3	0

SECTION NORD-EST

	MJ	Pts
1. Ottawa	2	4
2. Buffalo	2	4
3. Boston	2	4
4. Toronto	2	2
5. Montréal	**2**	**2**

SECTION SUD-EST

	MJ	Pts
1. Tampa Bay	3	4
2. Winnipeg	3	3
3. Floride	3	2
4. Washington	2	0
5. Caroline	2	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Chicago	3	6
2. St. Louis	3	4
3. Nashville	3	4
4. Columbus	2	3
5. Detroit	3	2

SECTION NORD-OUEST

	MJ	Pts
1. Minnesota	3	4
2. Colorado	2	2
3. Edmonton	2	2
4. Vancouver	2	1
5. Calgary	2	0

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. San Jose	2	4
2. Anaheim	2	4
3. Dallas	3	4
4. Phoenix	2	0
5. Los Angeles	2	0

Mardi 22 janvier
Winnipeg 4 Washington 2
Tampa Bay 4 Caroline 1
Floride 1 **Montréal** 4
Dallas 2 Detroit 1
Philadelphie 0 New Jersey 3
Nashville 3 Minnesota 1
St. Louis 2 Chicago 3
Los Angeles 1 Colorado 3
San Jose 6 Edmonton 3
Mercredi 23 janvier
Toronto à Pittsburgh, 19h.
Boston à N.Y. Rangers, 19h30.
Columbus à Phoenix, 22h.
Calgary à Vancouver, 22h.
Jeudi 24 janvier
N.Y. Islanders à Toronto, 19h.
Montréal à Washington, 19h.
Buffalo en Caroline, 19h.
N.Y. Rangers à Philadelphie, 19h.
Ottawa en Floride, 19h30.
Nashville à St. Louis, 20h.
Chicago à Dallas, 20h30.
Columbus au Colorado, 21h.
Los Angeles à Edmonton, 21h30.
Phoenix à San Jose, 22h30.
Vendredi 25 janvier
Washington au New Jersey, 19h.
N.Y. Islanders à Boston, 19h.
Caroline à Buffalo, 19h.
Ottawa à Tampa Bay, 19h30.
Minnesota à Detroit, 19h30.
Pittsburgh à Winnipeg, 20h.
Vancouver à Anaheim, 22h.
Samedi 26 janvier
Colorado à San Jose, 16h.
Toronto à N.Y. Rangers, 19h.
Chicago à Columbus, 19h.
Philadelphie en Floride, 19h30.
St. Louis à Dallas, 20h.
Los Angeles à Phoenix, 20h.
Edmonton à Calgary, 22h.
Nashville à Anaheim, 22h30.
Dimanche 27 janvier
Buffalo à Washington, 15h.
Pittsburgh à Ottawa, 17h.
New Jersey à Montréal, 18h.
Philadelphie à Tampa Bay, 18h.
Minnesota à St. Louis, 18h.
Detroit à Chicago, 19h.
N.Y. Islanders à Winnipeg, 20h.
Vancouver à San Jose, 20h.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 23 janvier.

	B	A	Pts	Pén.
Diaz	0	3	3	2
Markov	2	0	2	2
Gionta	1	1	2	0
Plekanec	1	1	2	2
Pacioretty	0	2	2	0
Galchenyuk	1	0	1	0
Desharnais	0	1	1	4
Gallagher	0	1	1	0
Prust	0	1	1	7
Emelin	0	0	0	0
Moen	0	0	0	4
Price	0	0	0	0
Bouillon	0	0	0	0
Bourque	0	0	0	2
Cole	0	0	0	2
White	0	0	0	29
Armstrong	0	0	0	0
Eller	0	0	0	0
Gorges	0	0	0	2
Kaberle	0	0	0	0

GARDIEN

	G	P	DP	F	Min.	Ba	JB	Moy.
Price	1	1	0		119	3	0	1,51

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 22 janvier.

	B	A	Pts
Vanek, Buf	2	4	6
Hossa, Chi	4	1	5
Marleau, SJ	4	1	5
Winnik, Ana	4	1	5
Tarasenko, STL	3	2	5
Saint-Louis, TB	3	2	5
Kane, Chi	2	3	5
Couture, SJ	2	3	5
Conacher, TB	2	3	5
Pominville, Buf	1	4	5
Koivu, Ana	1	4	5
Stamkos, TB	1	4	5
Shattenkirk, STL	0	5	5
Thornton, SJ	0	5	5
Heatley, Min	3	1	4
Erat, Nas	2	2	4
Getzlaf, Ana	2	2	4
Selanne, Ana	2	2	4
Oshie, STL	2	2	4
McDonald, STL	2	2	4
Jagr, Dal	2	2	4
Parisé, Min	1	3	4
Hornqvist, Nas	1	3	4
Pietrangelo, STL	1	3	4
Lecavalier, TB	1	3	4
Purcell, TB	0	4	4
Malkin, Pit	0	4	4
Enstrom, Win	0	4	4
Pavelski, SJ	0	4	4
Cogliano, Ana	0	4	4
Neal, Pit	3	0	3
Turris, Ott	3	0	3

HOCKEY

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-François	36	24	8	2	2	134	102	52
Lévis	36	17	13	1	5	121	136	40
C. N.-Dame	37	18	16	2	1	97	101	39
T.-Rivières	36	16	16	1	3	108	109	36
Jonquière	36	15	15	5	1	117	143	36

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Chât.	35	23	10	1	1	131	95	48
Lac-St-Louis	36	20	13	0	3	139	127	43
C.A.-Gir.	35	18	13	2	2	137	118	40
C.C.-LeMoy.	36	17	15	1	3	107	129	38
Magog	37	14	19	1	3	114	134	32

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
L.-Montréal	37	24	9	2	2	130	93	52
C.E.-Blondin	37	18	15	2	2	125	118	40
St-Eustache	36	18	17	1	0	108	122	37
Amos	36	16	20	0	0	108	137	32
Gatineau	36	13	19	2	2	117	129	30

Mercredi 23 janvier
C.A.-Gir. à Chât., 19h30.
Vendredi 25 janvier
Lévis à Chât., 19h30.
S. St-François au C.A.-Gir., 19h30.
C.C.-LeMoy. au C. N.-Dame, 19h30.
T.-Rivières à L.-Montréal, 19h30.
Gatineau à St-Eustache, 19h30.
Samedi 26 janvier
L.-St-Louis à Jonquière, 14h.
Amos au C.E.-Blondin, 17h.

JUNIOR AAA

SECTION MARTIN-SAINT-LOUIS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	39	30	6	1	2	243	149	63
Ste-Agathe	40	21	15	1	3	184	174	46
Terrebonne	40	20	15	3	2	157	177	45
Montréal-Est	42	11	28	1	2	189	285	25
St-Léonard	44	10	29	2	3	176	252	25

SECTION ALEXANDRE-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Longueuil	41	31	7	3	0	185	107	65
Lachine	41	27	14	0	0	195	155	50
Kahnawake	42	15	22	3	2	179	220	35
Valleyfield	41	14	23	2	2	143	197	32
V.-Dor.	39	14	22	0	3	169	224	31

SECTION DAVID-PERRON

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	40	28	11	0	1	196	143	57
La Tuque	40	24	12	2	2	172	126	52
Sherbrooke	42	21	17	3	1	188	152	46
Princeville	40	22	17	1	0	143	150	45
St-Hyacinthe	39	17	17	3	2	129	137	39

Mardi 22 janvier
Princeville 3 Sherbrooke 2
Mercredi 23 janvier
La Tuque à St-Jérôme, 19h30.
Jeudi 24 janvier
Sherbrooke à Valleyfield, 19h30.
Montréal-Est à Longueuil, 19h30
Vendredi 25 janvier
Granby à Princeville, 19h.
Valleyfield à Longueuil, 19h30.
St-Jérôme à Terrebonne, 19h30.
Ste-Agathe à Montréal-Est, 19h30.
V.-Dor. à Kahnawake, 19h45.
St-Hyacinthe à Lachine, 20h.

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Thet. Mines	25	16	6	3	0	102	85	35
Jonquière	25	16	8	0	1	106	90	33
Cornwall	25	15	8	0	2	103	110	32
Sorel-Tracy	26	11	10	4	1	102	113	27
R.-du-Loup	22	11	7	2	2	98	93	26
St-G. de Beau.	27	11	15	0	1	109	104	23
T.-Rivières	26	8	15	2	1	83	108	19

Vendredi 25 janvier
Cornwall à Sorel-Tracy, 20h.
St-G. de Beau. à Jonquière, 20h.
R.-du-Loup à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 26 janvier
Jonquière à R.-du-Loup, 19h30.
Sorel-Tracy à Cornwall, 19h30.
T.-Rivières à St-G. de Beau., 20h.

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	PTS
A.-Laur.	20	16	4	0	114	55	32
Lionel-Groulx	21	14	6	1	85	69	29
C.St-Law.	20	13	7	0	94	70	26
Saint-Laurent	22	10	9	3	88	81	23
Lafl èche	20	10	8	2	73	85	22
Sorel-Tracy	20	10	9	1	69	74	21
Alma	20	10	10	0	88	90	20
Dawson	21	7	13	1	58	89	15
Thetford	22	3	18	1	55	111	7

Vendredi 25 janvier
Lionel-Groulx à St-Laurent, 19h30.
Samedi 26 janvier
Thetford à C.St-Law., 14h.
Alma à Sorel-Tracy, 19h.
Saint-Laurent à Dawson, 20h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	45	38	4	2	1	225	118	79
Moncton	46	29	16	1	0	189	146	59
I.-P.-É.	47	25	20	2	0	168	168	52
A.-Bathurst	48	18	24	5	1	167	190	42
St-Jean	46	19	27	0	0	121	179	38
Cap-Breton	47	10	29	3	5	112	200	28

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Com.	46	31	11	2	2	185	128	66
Rimouski	46	30	11	1	4	181	145	65
Québec	45	26	16	1	2	165	140	55
Chic.	48	23	21	2	2	139	149	50
Victoriaville	45	18	20	2	5	151	159	43
Shawinigan	44	10	29	3	2	95	173	25

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Bois.	46	27	14	1	4	192	129	59
R.-Nor.	45	28	16	0	1	182	164	57
Drummond.	45	25	16	2	2	151	157	54
Val-d'Or	46	23	20	0	3	180	170	49
Gatineau	45	20	22	1	2	151	168	43
Sherbrooke	46	13	27	2	4	121	192	32

Mardi 22 janvier
St-Jean 1 Cap-Breton 2
Sherbrooke 6 Drummond. 5 (F)
Gatineau 7 Chic. 2
Mercredi 23 janvier
I.-P.-É. 1 Moncton 6
Rimouski à Victoriaville, 19h.
Gatineau à B.-Com., 19h30.
Jeudi 24 janvier
Québec au Cap-Breton, 18h.
R.-Nor. à Val-d'Or, 19h30.
Vendredi 25 janvier
Sherbrooke à Halifax, 18h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h30.
B.-Com. à Drummond., 19h30.
Rimouski à Gatineau, 19h30.
Chic. à R.-Nor., 19h30.
Victoriaville à Shawinigan, 19h30

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 22 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Currie, I.-P.-É.	46	38	36	74
Duffy, I.-P.-É.	46	28	46	74
Trainor, Rimouski	46	32	37	69
O'Brien, A.-Bathurst	46	33	35	68
Jaskin, Moncton	35	28	36	64
Mantha, Val-d'Or	45	34	29	63
Lavoie, Rimouski	41	23	40	63
Dea, R.-N.	45	34	27	61
Beaudry, A.-Bathurst	46	24	37	61
Mackinnon, Halifax	35	26	34	60
Saulnier, Moncton	45	21	39	60

SOMMAIRES

MARDI

Chicago 3
St. Louis 2

Première période
1. Chicago, Kane 2 (Sharp, Leddy) 7:20
Pénalité(s) — Bollig Chi (maj.) 12:47, Stewart STL (maj.) 12:47, McDonald STL 16:45, Hossa Chi 19:43.
Deuxième période
2. Chicago, Seabrook 1 (Keith, Toews) 8:21 (an)
Pénalité(s) — Tarasenko STL 4:24, Cole STL 6:58.
Troisième période
3. Chicago, Stalberg 2 (Bickell, Oduya) 2:09
4. St. Louis, McDonald 2 (Steen, Shattenkirk) 4:40
5. St. Louis, Oshie 2 (Perron, Pietrangelo) 14:53 (an)
Pénalité(s) — Hjalmarsson Chi 14:30.
Tirs au but

St. Louis	9	9	16	— 34
Chicago	7	11	9	— 27

Gardiens — St. Louis: Brian Elliott (P, 1-1-0); Chicago: Corey Crawford (G, 2-0-0).
Avantages numériques — St. Louis: 1-2; Chicago: 1-3.
Assistance — 21 455.

Colorado 3
Los Angeles 1

Première période
1. Los Angeles, Clifford 1 (Nolan, Martinez) 15:52
Pénalité(s) — Olver Col 5:55, Parenteau Col 16:41.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalité(s) — McGinn Col 3:50, Martinez LA 4:02, McLeod Col 10:58, Penner LA 14:14, Doughty LA 14:44, Hejda Col 17:43.
Troisième période
2. Colorado, Landeskog 1 (Hejda, Duchene) 1:00
3. Colorado, Jones 1 (Stastny) 2:35 (AN)
4. Colorado, Parenteau 1 (Johnson, Wilson) 8:16
Pénalité(s) — Penner LA 1:27, Drewiske LA 3:26, McLeod Col 3:26, Barrie Col 11:06.
Tirs au but

Los Angeles	12	10	7	— 29
Colorado	6	13	12	— 31

Gardiens — Los Angeles: Jonathan Quick (P, 0-2-0); Colorado: Semyon Varlamov (G, 1-1-0).
Avantages numériques — Los Angeles: 0-6; Colorado: 1-4.
Assistance — 18 007.

SOMMAIRE

MARDI

San Jose 6
Edmonton 3

Première période
1. San Jose, Boyle 2 (Pavelski, Thornton) 3:17 (an)
2. San Jose, Couture 1 (Marleau, Pavelski) 4:30 (an)
3. Edmonton, Yakupov 1 (Gagner, Hemsky) 8:25 (an)
4. San Jose, Marleau 3 (Thornton, Stuart) 10:02
5. San Jose, Marleau 4 (Thornton, Couture) 11:07 (an)
6. San Jose, Couture 2 (Havlat, Galiardi) 18:09
7. San Jose, Vlasic 1 (Wingels, Galiardi) 19:20
Pénalité(s) — Hemsky Edm 2:16, Petry Edm 3:03, Stuart SJ 7:49, Potter Edm 10:33.
Deuxième période
8. Edmonton, Schultz 1 (Nugent-Hopkins, Eberle) 14:25 (an
Pénalité(s) — Smyth Edm 8:35, Vlasic SJ 13:25, Boyle SJ 13:59.
Troisième période
9. Edmonton, Hall 1 (Eberle, Smid) 3:34
Pénalité(s) — Clowe SJ 5:55, Belanger Edm 5:55, Irwin SJ 7:47, Pavelski SJ 11:31, Hemsky Edm 17:30.
Tirs au but

San Jose	17	9	5	— 31
Edmonton	7	17	5	— 29

Gardiens — San Jose: Antti Niemi (G, 2-0-0); Edmonton: Devan Dubnyk (P, 1-1-0).
Avantages numériques — San Jose: 3-5; Edmonton: 2-5.
Assistance — 16 839.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	25	14	,641	—
Brooklyn	25	16	,610	1
Boston	20	21	,488	6
Philadelphie	17	25	,405	9½
Toronto	15	26	,366	11

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	26	12	,684	—
Atlanta	23	18	,561	4½
Orlando	14	27	,341	13½
Charlotte	10	31	,244	17½
Washington	9	30	,231	17½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Indiana	26	16	,619	—
Chicago	24	16	,600	1
Milwaukee	22	18	,550	3
Detroit	16	25	,390	9½
Cleveland	11	32	,256	15½

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
San Antonio	33	11	,750	—
Memphis	26	14	,650	5
Houston	22	21	,512	10½
Dallas	18	24	,429	14
La N.-Orléans	14	27	,341	17½

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Okl. City	33	9	,786	—
Denver	25	18	,581	8½
Utah	22	19	,537	10½
Portland	20	21	,488	12½
Minnesota	17	21	,447	14

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
L.A. Clippers	32	11	,744	—
Golden State	25	15	,625	5½
L.A. Lakers	17	24	,415	14
Sacramento	16	26	,381	15½
Phoenix	13	28	,317	18

Mardi 22 janvier
Boston 90 Cleveland 95
Orlando 90 Detroit 105
Philadelphie 102 Milwaukee 110
Okl. City 109 L.A. Clippers 97
Mercredi 23 janvier
Atlanta à Charlotte, 19h.
Toronto à Miami, 19h30.
Brooklyn au Minnesota, 20h.
Denver à Houston, 20h.
L.A. Lakers à Memphis, 20h.
Detroit à Chicago, 20h.
La N.-Orléans à San Antonio, 20h30.
Washington à l'Utah, 21h.
Indiana à Portland, 22h.
Phoenix à Sacramento, 22h.
Okl. City à Golden State, 22h30.
Jeudi 24 janvier
Toronto à Orlando, 19h.
New York à Boston, 20h.
L.A. Clippers à Phoenix, 22h30.

FOOTBALL

NFL

Matches éliminatoires
Finales d'association
Dimanche 20 janvier
Association nationale
San Francisco 28 Atlanta 24
Association américaine
Baltimore 28 Nouvelle-Angleterre 13
Pro Bowl
Dimanche 27 janvier
À Honolulu
Ass. américaine c. Ass. nationale, 19h.
Super Bowl
Dimanche 3 février
À La Nouvelle-Orléans
Baltimore c. San Francisco, 18h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Portland	41	24	15	1	1	123	123	50
Manchester	41	20	17	2	2	118	109	44
Providence	38	20	15	0	3	95	104	43
Worcester	40	19	17	1	3	101	118	42
St. John's	41	18	20	1	2	98	118	39

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Springfield	39	24	9	3	3	133	94	54
Bridgeport	40	19	17	2	2	126	131	42
Albany	37	15	13	1	8	97	101	39
Connecticut	41	17	20	3	1	111	128	38
Adirondack	38	17	19	1	1	91	107	36

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Binghamton	39	25	10	1	3	126	96	54
Syracuse	39	24	10	2	3	134	108	53
Hershey	41	20	18	2	1	106	99	43
Scranton	39	19	17	2	1	93	97	41
Norfolk	39	15	21	2	1	93	120	33

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Toronto	38	23	12	1	2	129	97	49
Abbotsford	40	21	12	3	4	90	81	49
Lake Erie	41	22	16	2	1	128	125	47
Rochester	39	21	15	2	1	134	121	45
Hamilton	**40**	**13**	**21**	**1**	**5**	**85**	**129**	**32**

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
G. Rapids	39	23	12	2	2	129	109	50
Chicago	38	19	14	3	2	101	103	43
Rockford	41	20	19	1	1	128	132	42
Peoria	42	19	19	2	2	105	131	42
Milwaukee	39	17	16	3	3	98	111	40

SECTION SUD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Charlotte	42	25	12	2	3	132	104	55
Texas	42	25	12	3	2	123	109	55
Oklahoma	40	19	16	2	3	122	127	43
Houston	40	18	15	4	3	111	115	43
San Antonio	42	17	21	0	4	105	118	38

Mercredi 23 janvier
Chicago 0 Peoria 2
Providence à Manchester, 19h.
Springfield à Albany, 19h.
Adirondack au Connecticut, 19h.
Oklahoma à G. Rapids, 19h.
St. John's à W.-B/Scrntn, 19h05.
Charlotte à Norfolk, 19h15.
Houston à Milwaukee, 20h.
Jeudi 24 janvier
Toronto à Lake Erie, 19h.
Vendredi 25 janvier
Manchester au Connecticut, 19h.
St. John's à Hershey, 19h.
Worcester à Springfield, 19h.
Albany à Adirondack, 19h.
Abbotsford à Charlotte, 19h.
Houston à G. Rapids, 19h.
W.-B/Scranton à Rochester, 19h05.
Portland à Providence, 19h05.
Bridgeport à Norfolk, 19h30.
Binghamton à Syracuse, 19h30.
Oklahoma à Milwaukee, 20h.
Chicago à Rockford, 20h05.
Texas à San Antonio, 20h30.

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Oshawa	46	26	16	1	3	149	129	56
Belleville	43	25	13	3	2	122	106	55
Kingston	45	20	22	2	1	151	185	43
Peterb.	46	13	26	3	4	122	176	33
Ottawa	47	12	32	0	3	143	207	27

SECTION CENTRALE

| | MJ | G | P | DP | DF | BP | BC | PTS |
|---|---|---|---|---|---|---

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Serena Williams surprise par une compatriote



Sloane Stephens va se mesurer à la Bélarusse Victoria Azarenka en demi-finale.

DENNIS PASSA
ASSOCIATED PRESS

MELBOURNE, AUSTRALIE — L'Américaine Serena Williams s'est inclinée 3-6, 7-5 et 6-4 contre sa compatriote Sloane Stephens en quarts de finale des Internationaux australiens, hier.

Stephens, 19 ans, qui disputait le premier quart de finale en Grand Chelem de sa carrière, a battu une Serena diminuée par des spasmes au dos, sans que cela n'enlève rien au formidable exploit réussi par la jeune Américaine.

La championne de 15 tournois du Grand chelem n'avait pas perdu depuis le 17 août; en tournois majeurs, elle n'avait pas été vaincue depuis sa défaite au premier tour de Roland-Garros, en mai dernier.

Stephens, 29e joueuse au monde, accède à cette étape d'un tournoi majeur pour la première fois de sa carrière.

« C'est sûr que c'est un bel accomplissement, a dit Stephens, qui a été battue en deux sets par Williams à Brisbane, plus tôt ce mois-ci. Ça représente beaucoup de travail. »

De son côté, Serena Williams a de nouveau été trahie par son corps dans un tournoi, où rien ne lui aura été épargné, avec une entorse à la cheville dès le premier tour et une lèvre ouverte au deuxième avec sa propre raquette.

« Ce sont les deux pires semaines de ma vie », a-t-elle déploré hier sur le court après le match, elle qui a ressenti des spasmes au dos au milieu du deuxième set après une course vers l'avant pour rattraper une amortie.

Stephens va se mesurer à la Bélarusse Victoria Azarenka en demi-finale.

Azarenka, championne en titre, a battu la Russe Svetlana Kuznetsova 7-5 et 6-1. Elle a été brisée en début de match, dans un quatrième jeu qui a vu 10 égalités, mais elle a pris le contrôle par la suite.

L'autre demi-finale oppose la Russe Maria Sharapova à la Chinoise Li Na.

Federer l'emporte face à Tsonga

Le Suisse Roger Federer, qui a triomphé quatre fois en Australie, a défait le Français Jo-Wilfried Tsonga 7-6 (4), 4-6, 7-6 (4), 3-6 et 6-3, après trois heures 34 minutes.

Federer a brisé Tsonga au quatrième jeu du dernier set, avant de l'emporter à sa cinquième balle de match. On le verra en demi-finales pour la 10e année de suite à Melbourne. Le champion de Flushing Meadows Andy Murray sera son prochain rival.

Murray a écarté le Français Jérémy Chardy 6-4, 6-1, 6-2. L'Écossais de 25 ans a subi un deuxième bris en servant pour le match, mais il a joué le même tour à son rival dès le jeu suivant.

Dans l'autre demi-finale des hommes, le champion en titre Novak Djokovic affrontera l'Espagnol David Ferrer.



PHOTOS ASSOCIATED PRESS

Diminuée par des spasmes au dos, Serena Williams a subi une élimination surprise en quarts de finale des Internationaux d'Australie.

Les Hirondelles brillent à Ste-Catherine

GRANBY (FB) — Les porte-couleurs du club de gymnastique des Hirondelles ont récolté 21 médailles, dont neuf d'or et cinq d'argent, lors de la deuxième compétition de sélection (division 3) présentée à Ste-Catherine en fin de semaine dernière.

Stéphanie Ducharme a décroché la médaille de bronze au total des appareils dans la section P4 (la plus relevée) avec une médaille d'or aux barres asymétriques et une troisième place dans les exercices au sol.

Sa coéquipière Élisabeth Dionne a pris le huitième rang au total des appareils avec une troisième position au saut.

Salomé Labrecque a de son côté été huitième au total des épreuves en P3, avec notamment une médaille d'or dans les exercices au sol.

Victoria Lallier a été médaillée d'or au total et à la poutre dans la division P2 (14 ans et plus) et deuxième au saut et dans les exercices au sol.

Florence Martin a pour sa part fini au deuxième échelon du classement cumulatif de ce même groupe, grâce à une médaille d'or dans les exercices au sol et aux barres asymétriques.

Leah Lavoie a accédé à la troisième marche du podium, en vertu d'une médaille d'or au saut, d'une deuxième place aux barres asymétriques et d'une médaille de bronze.

Noemy Robert a terminé au quatrième rang, avec une médaille de bronze, Lydia Poirier a été huitième et Camille Portugais a été troisième au saut.

Kora-Lian Charest a par ailleurs été cinquième au total dans la section P2 (12-13 ans), grâce à une médaille d'or dans les exercices au sol, tandis que Maude Désilet a été huitième au total et médaillée d'argent aux barres asymétriques.

Mélissa Jodoin a complété la liste des médaillées de l'équipe granbyenne avec une première place aux barres asymétriques en P2 (10-11 ans).

GOLF

Un nouveau directeur au Golf Château-Bromont

GAÉTAN ROY
gaetan.roy@lavoixdelest.ca

BROMONT — Les changements de direction dans les clubs de golf de la région se poursuivent. Après avoir perdu son directeur au profit du club de golf de Saint-Césaire, le club de Golf Château-Bromont vient de se dénicher un directeur du golf et des services à l'Auberge Bromont en Roger Ricard, qui quitte donc le club de Cowansville.

Ricard, qui habite tout juste à côté de ce club bromontois, en sera à son cinquième passage à ce club.

« Jamais quatre sans cinq, lance Ricard, le directeur âgé de 67 ans qui a longtemps travaillé avec Richard Labonté, décédé le mois dernier, et avec Yvan Lécuyer. Ça fait 44 ans que j'habite à Bromont. La première fois que j'ai travaillé au club de golf Bromont, c'était de 1969 à 1973. Je suis revenu pour deux ans en 1981, puis pour trois ans en 1986. Et avant d'aller à Cowansville, j'avais fait un autre stage de trois ans à partir de 2006. »

Lorsqu'il a reçu l'offre du golf Château Bromont, Ricard avoue ne pas avoir hésité longtemps.

« L'offre du Château Bromont est non seulement intéressante pour moi, mais je demeure juste à côté au lieu de devoir aller à Cowansville », dit-il.

Très connu dans le domaine du golf dans la région, Roger Ricard a travaillé pendant 10 ans (1989 à 1999) au club de Waterloo, puis trois ans (1999 à 2002) au club de Roxton Pond avant de retourner à Waterloo pour trois autres années (2003 à 2006).

Même si nous ne sommes qu'en janvier et que la température actuelle n'incite pas à penser au golf, il se fait déjà tard pour trouver des gens pour occuper certains postes.

« Je vais probablement chercher à engager un professionnel de golf, mais si je ne trouve pas, je vais chercher à avoir au moins un enseignant avec nous », note Ricard.

Le golf du Château Bromont est dans la catégorie « resort », mais compte tout de même près de 200 membres.

« Ce sera une année charnière, dit Ricard. Entre 7 et 8 millions $ seront investis en 2013-2014 pour rénover les 164 chambres du Château Bromont et les 40 chambres de l'Auberge. Il y aura aussi un peu de cet argent qui ira sur le terrain de golf, principalement pour de l'irrigation, mais ces travaux ne devraient se faire qu'en octobre et novembre pour ne pas nuire à la saison de golf. »

Il sera maintenant intéressant de voir quelle direction prendra le club de golf Cowansville.

Concours

La Voix de l'Est

Le pool

CANADIAN TIRE DE GRANBY

À la fin de la saison

1 000$

en argent Canadian Tire
au meilleur pointeur

et NUMÉRIQUE TECHNOLOGIES offre **300$** au 2e meilleur + **200$** au 3e meilleur

De plus, chaque semaine
3 x 25$
à gagner chez nos partenaires

metro PLOUFFE · Plus en ville · AU GRAND BAZAR La Source du sport

Consultez les pages sportives de *La Voix de l'Est* chaque jeudi, à compter du 14 février 2013, pour connaître les résultats et les gagnants des prix hebdomadaires.

Liste des joueurs au repêchage 2013

RONDE 1	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - EVGENI MALKIN	PIT.	50	59	109
2 - CLAUDE GIROUX	PHI	28	65	93
3 - STEVEN STAMKOS	TB.	60	37	97
4 - ALEXANDER OVECHKIN	WAS.	38	27	65
5 - ILYA KOVALCHUK	NJ.	37	46	83

RONDE 2	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - SIDNEY CROSBY	PIT.	8	29	37
2 - DANIEL SEDIN	VAN.	30	37	67
3 - JOE THORNTON	SJ.	18	59	77
4 - JOHN TAVARES	NYI.	31	50	81
5 - PHIL KESSEL	TOR.	37	45	82

RONDE 3	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - HENRIK SEDIN	VAN.	14	67	81
2 - JAMES NEAL	PIT.	40	41	81
3 - BRAD RICHARDS	NYR.	25	41	66
4 - ZACH PARISE	MIN.	31	38	69
5 - COREY PERRY	ANA.	37	23	60

RONDE 4	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - NICKLAS BACKSTROM	WAS.	14	30	44
2 - JASON SPEZZA	OTT.	34	50	84
3 - PATRICK KANE	CHI.	23	43	66
4 - TYLER SEGUIN	BOS.	29	38	67
5 - ANZE KOPITAR	LA.	25	51	76

RONDE 5	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - JONATHAN TOEWS	CHI.	29	28	57
2 - LOUI ERIKSSON	DAL.	26	45	71
3 - PAVEL DATSYUK	DÉT.	19	48	67
4 - RYAN GETZLAF	ANA.	11	46	57
5 - MIKKO KOIVU	MIN.	12	32	44

RONDE 6	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - ERIC STAAL	CAR.	24	46	70
2 - ERIK KARLSSON	OTT.	19	59	78
3 - JAROME IGINLA	CAL.	32	35	67
4 - JORDAN EBERLE	EDM.	34	42	76
5 - RICK NASH	NYR.	30	29	59

RONDE 7	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - JORDAN STAAL	CAR.	25	25	50
2 - LOGAN COUTURE	SJ.	31	34	65
3 - MARTIN ST-LOUIS	TB.	25	49	74
4 - MAX PACIORETTY	MTL.	33	32	65
5 - MIKE RIBEIRO	WAS.	18	45	63

RONDE 8	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - DAVID KREJCI	BOS.	23	39	62
2 - JAMIE BENN	DAL.	26	37	63
3 - JASON POMINVILLE	BUF.	30	43	73
4 - MATT MOULSON	NYI.	36	33	69
5 - VINCENT LECAVALIER	TB.	22	27	59

RONDE 9	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - THOMAS VANEK	BUF.	26	35	61
2 - PATRIK ELIAS	NJ.	26	52	78
3 - HENRIK ZETTERBERG	DÉT.	22	47	69
4 - PAUL STASTNY	COL.	21	32	53
5 - JOE PAVELSKI	SJ.	31	30	61

RONDE 10	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - PATRICK MARLEAU	SJ.	30	34	64
2 - PATRICK SHARP	CHI.	33	36	69
3 - BLAKE WHEELER	WIN.	17	47	64
4 - DAVID BACKES	STL.	24	30	54
5 - SCOTT HARTNELL	PHI.	37	30	67

RONDE 11	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - EVANDER KANE	WIN.	30	27	57
2 - TAYLOR HALL	EDM.	27	26	53
3 - BOBBY RYAN	ANA.	31	26	57
4 - ERIK COLE	MTL.	35	26	61
5 - KRISTOPHER LETANG	PIT.	10	32	42

RONDE 12	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - MATT DUCHENE	COL.	14	14	28
2 - CHRIS KUNITZ	PIT.	26	35	61
3 - PATRICE BERGERON	BOS.	22	42	64
4 - MIKE RICHARDS	LA.	18	26	44
5 - RYAN NUGENT-HOPKINS	EDM.	18	34	52

RONDE 13	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - TEEMU SELANNE	ANA.	26	40	66
2 - TOMAS PLEKANEC	MTL.	17	35	52
3 - MILAN LUCIC	BOS.	26	35	61
4 - DAVID PERRON	STL.	21	21	42
5 - TYLER ENNIS	BUF.	15	19	34

RONDE 14	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - OLLI JOKINEN	WIN.	23	38	61
2 - JAKUB VORACEK	PHI.	18	31	49
3 - RAY WHITNEY	DAL.	24	53	77
4 - DANY HEATLEY	MIN.	24	29	53
5 - ALEX TANGUAY	CAL.	13	36	49

RONDE 15	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - JEFF SKINNER	CAR.	20	24	44
2 - JEFF CARTER	LA.	21	13	34
3 - MARIAN HOSSA	CHI.	29	48	77
4 - MARIAN GABORIK	NYR.	41	35	76
5 - DAVID DESHARNAIS	MTL.	16	44	60

RONDE 16	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - ALEXANDER SEMIN	CAR.	21	33	54
2 - ALEX BURROWS	VAN.	28	24	52
3 - STEPHEN WEISS	FLO.	20	37	57
4 - MICHAEL CAMMALLERI	CAL.	20	21	41
5 - JOHAN FRANZEN	DÉT.	29	27	56

RONDE 17	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - SEAN COUTURIER	PHI.	13	14	27
2 - ANDREW LADD	WIN.	28	22	50
3 - DANIEL BRIÈRE	PHI.	16	33	49
4 - DANIEL ALFREDSSON	OTT.	27	32	59
5 - PASCAL DUPUIS	PIT.	25	34	59

RONDE 18	ÉQUIP.	B	P	PTS
1 - PIERRE-ALEXANDRE PARENTEAU	COL.	18	49	67
2 - JAROMIR JAGR	DAL.	19	35	54
3 - ANDREI MARKOV	MTL.	0	3	3
4 - P.K. SUBBAN	MTL.	7	29	36
5 - BRIAN GIONTA	MTL.	8	7	15

1000$ POUR L'ÉQUIPE PARFAITE

Défi hockey inc. remettra 1000 $ au participant ayant l'équipe parfaite, c'est-à-dire le meilleur pointeur de chaque ronde à la fin de la saison. Les échanges ne sont pas inclus. Si plus d'un participant a l'équipe parfaite, le prix sera divisé au prorata des gagnants. En cas d'égalité chez les marqueurs, seront déterminants:

1. le plus de buts.
2. la meilleure fiche dans les + et -.

Vous devez être abonné au site Internet pour être admissible à ce prix

RÈGLEMENTS ABRÉGÉS

La participation à ce pool est gratuite pour les lecteurs de *La Voix de l'Est*. Les statistiques des 200 meilleurs « lecteurs-poolers » seront publiées chaque jeudi à compter du 14 février. De plus, du 18 février au 7 avril, vous pourrez échanger six de vos joueurs.

Si vous désirez recevoir un accès informatique pour connaître votre classement et votre pointage mis à jour quotidiennement, cochez la case au bas du bulletin d'inscription et joignez-y un chèque ou un mandat-poste de 11 $ (taxes comprises). Vous pourrez alors consulter ces informations sur Internet en tout temps. Dans ce pool de hockey, un but rapporte un point et une passe vous vaut également un point. Sont admissibles au pool, les résidants du territoire de *La Voix de l'Est*. Voyez tous les règlements sur www.defihockey.com.

BULLETIN D'INSCRIPTION/*LA VOIX DE L'EST*

Le jeu consiste à choisir 18 joueurs dans la grille, soit un joueur par ronde. Vous choisissez ceux qui, à votre avis, accumuleront le plus de points durant la saison régulière. Reportez les numéros de vos joueurs sélectionnés, dans les cases correspondantes ci-contre. Conservez une copie de la grille pour vos dossiers. Remplissez le bulletin et postez-le au plus tard le mardi 29 janvier 2013, le cachet de poste faisant foi.

Nom: _____

Adresse: _____ App: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____ Âge: _____

☐ J'inclus un chèque ou un mandat-poste de 11 $ au nom de Défi Hockey Inc. pour recevoir un NIP et un mot de passe me permettant de consulter mon classement, mis à jour quotidiennement, et effectuer des transactions sur Internet. Vous recevrez ces informations dans la semaine du 11 février.

Un seul bulletin par enveloppe sera accepté. Une seule inscription par personne sera acceptée. Aucun fac-similé n'est accepté. Aucun achat requis.

RONDE 1	RONDE 2	RONDE 3	RONDE 4	RONDE 5
RONDE 6	RONDE 7	RONDE 8	RONDE 9	RONDE 10
RONDE 11	RONDE 12	RONDE 13	RONDE 14	
RONDE 15	RONDE 16	RONDE 17	RONDE 18	

Postez ce bulletin d'ici le mardi 29 janvier 2013 à l'adresse suivante: **DÉFI HOCKEY INC., C. P. 1061, THETFORD MINES (QC) G6G 7N5.**

3121978

UN NOUVEL ARÉNA POUR LES OILERS

EDMONTON — Les conseillers municipaux d'Edmonton ont voté 10-3 en faveur d'une entente pour la construction d'un nouvel aréna pour les Oilers au centre-ville, hier. Le coût final de l'amphithéâtre devrait être de 601 M$.

L'argent viendra des contribuables, du proprio Daryl Katz et d'une taxe sur les billets. Le maire d'Edmonton Stephen Mandel a indiqué que l'entente était pratiquement bouclée. « C'est fait à 100 pour cent. Une entente est intervenue. Le conseil l'a approuvée. Tous les autres éléments à régler le seront très bientôt », a-t-il expliqué.

Il y a toutefois plus de 100 M$ à aller chercher pour construire l'aréna, et le maire Stephen Mandel espère qu'une bonne partie de la somme viendra du gouvernement de l'Alberta.

On souhaite amorcer la construction de l'édifice cet automne, en vue de l'inaugurer en 2016. L'aréna qui porte le nom de Rexall Place est le domicile des Oilers depuis 1974. Les Oilers ont un dossier de 1-1-0 cette saison. Leur prochain match aura lieu ce soir à domicile contre les Kings de Los Angeles.

— La Presse Canadienne

LES SHARKS S'ENTENDENT AVEC GOMEZ

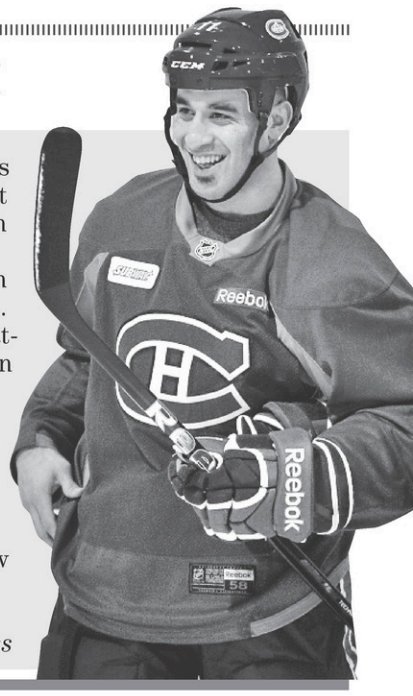
SAN JOSE, CALIFORNIE — La carrière de Scott Gomez, qui piquait du nez depuis quelques saisons déjà, n'est peut-être pas terminée. Les Sharks de San Jose ont en effet offert un contrat d'une saison à l'ex-joueur de centre du Canadien de Montréal hier après-midi.

Les détails financiers de l'entente n'ont pas été révélés, mais selon plusieurs sources il s'agirait d'un contrat d'une valeur de 700 000 $US. Gomez, un vétéran de 12 saisons dans la LNH qui a participé à deux matches des étoiles, a inscrit deux buts et récolté neuf mentions d'aide en 38 matches la saison dernière avec le Canadien.

Il a passé 11 matches avec les Aces de l'Alaska dans la Eastern Coast Hockey League (ECHL) cette saison, marquant six buts et ajoutant sept passes à sa fiche.

Au total, le récipiendaire du trophée Calder en 2000, remis à la meilleure recrue de l'année, a disputé 902 matches de saison régulière dans le circuit Bettman avec les Devils du New Jersey, les Rangers de New York et le Canadien, amassant 686 points (169 buts, 517 assistances).

— Associated Press



PREMIER MATCH DU CH SUR LA ROUTE

Therrien veut une plus grande constance

MARC TOUGAS
LA PRESSE CANADIENNE

BROSSARD — Et maintenant, voyons voir ce que ça donnera sur la route.

Le Canadien a montré qu'il a retrouvé le désir et la capacité de rebondir en offrant une bonne performance face aux Panthers de la Floride, mardi, trois jours après avoir fourni un effort brouillon à son match d'ouverture contre les Maple Leafs de Toronto. Mais voilà déjà qu'un autre test se profile à l'horizon.

Car le Tricolore en sera à son premier match à l'étranger, ce soir, face aux Capitals de Washington. Jouer sur la patinoire de l'adversaire n'est jamais facile, on le sait, mais le Canadien a été particulièrement pitoyable à ce niveau, l'hiver dernier, alors qu'il a souvent offert des prestations sans âme dans ce contexte.

Michel Therrien entend toutefois corriger le tir en demandant à ses joueurs d'afficher une plus grande « constance ».

« Il faut qu'on soit constant dans notre effort et dans notre manière de jouer, et s'assurer qu'on soit la même équipe sur la route qu'au Centre Bell », a souligné l'entraîneur du Tricolore après l'entraînement d'hier, où il a aligné exactement les mêmes trios à l'attaque que la veille.

Therrien a toutefois préféré ne pas avancer de théorie expliquant pourquoi certaines équipes, comme le CH l'hiver dernier, sont plus timides à l'étranger. Et ce, même si les patinoires sont maintenant semblables d'une ville à l'autre. Ce qui n'était pas le cas il y a deux décennies ou trois, alors que certaines équipes dotées d'une surface de jeu beaucoup plus petite - à Boston et Buffalo, notamment - profitaient d'un avantage de la patinoire bien réel.

« Je n'étais pas là l'année passée, s'est limité à dire Therrien. On s'en reparlera (aujourd'hui). »

Aux yeux de Josh Gorges, qui a été l'un des rares véritables guerriers de la route du CH, l'hiver dernier, jouer à l'étranger comme on le fait à la maison est quelque chose qui va de soi. Il s'agit avant tout d'une question de mentalité, selon lui.

« Il faut avoir un peu de papier sablé dans notre jeu, comme ç'a été le cas (mardi) soir, a noté le vétéran défenseur. Il faut être alerte, il faut forcer le jeu et être difficile à affronter, mais de manière intelligente. Il s'agit d'effectuer des jeux simples, mais efficaces et y aller à partir de là. »



PHOTO LA PRESSE

Après sa victoire de 4-1 face aux Panthers, le Tricolore disputera son premier match sur la route ce soir face aux Capitals de Washington.

Eller sautera encore son tour

Therrien a confirmé, hier, que la formation qui fera face aux Caps aujourd'hui sera identique à celle qui a affronté les Panthers. Ce qui signifie que Lars Eller ratera un deuxième match de suite.

« Aucun joueur du match (de mardi) ne mérite de se faire sortir », a souligné l'entraîneur.

Therrien s'est assuré de discuter avec Eller avant de lui faire part de sa décision de le chasser de l'alignement en vue du duel contre Alex Kovalev et compagnie.

« La communication est importante. Il faut donner des raisons, et il y avait des raisons à cette décision », a expliqué l'entraîneur, en reconnaissant qu'il veut qu'Eller rehausse son niveau d'intensité.

« Il veut que je joue avec plus de cran et plus d'émotion », a résumé Eller, hier, après un entraînement où il a encore été un des deux attaquants en trop avec Michael Blunden. Plus tard dans la journée, Blunden a été retourné aux Bulldogs de Hamilton de la Ligue américaine.

« C'est sûr qu'il va avoir sa chance, a par ailleurs dit Therrien d'Eller. Je ne peux pas dire quand, je ne peux pas faire de promesse. Mais quand il va avoir sa chance, il devra s'assurer de jouer à un niveau qui sera à la mesure de nos attentes. »

« Présentement, on se trouve dans une situation où il y a une compétition à l'interne. Ce n'est jamais mauvais, a souligné Therrien. Ça force les athlètes à jouer à un niveau plus élevé. »

Francis Bouillon a pour sa part eu congé d'entraînement, hier. Le vétéran défenseur de 37 ans a simplement eu droit à un repos préventif, a assuré Therrien, après avoir passé 23:00 sur la glace face aux Panthers, le deuxième total de l'équipe après celui d'Andrei Markov. Bouillon a enregistré un temps de glace de 22:20, samedi.

« Je l'ai connu à 17 ans (à Granby dans la LHJMQ) et maintenant, on est 20 ans plus tard... Alors il va en avoir, des congés thérapeutiques ! », a lancé Therrien en riant.

» EN BREF

Début du Tournoi junior de Cowansville

COWANSVILLE (VDE) — Le 2e Tournoi interrégional junior de Cowansville prendra son élan, ce soir, avec la présentation de quatre parties. Les Voyageurs A de Cowansville croiseront notamment le fer avec le Knights de Montréal-Ouest à compter de 21 h, au Pavillon des sports.

Les Voyageurs B évolueront de leur côté contre Varennes à 22 h 30. Les Bulls B de Cowansville seront aussi à l'oeuvre en lever de rideau de la compétition à 18 h.

Huit clubs évolueront dans la catégorie A, dont les Bulls de Bedford qui débuteront leur participation demain, et autant dans la section B.

Victoire du quasar atome BB

WATERLOO (VDE) — Le Quasar atome BB des Cantons de l'Est a disposé du C.B. de Drummondville, 4-2, samedi, avant de s'incliner par le même pointage le lendemain face à Shermont.

Gabriel Lessard et Charles Beaudoin ont dirigé l'attaque du Quasar avec deux buts et deux passes chacun. Samuel Beauchemin et Mathis Danis ont réussi les autres buts.

Steve Downie ratera le reste de la saison

DENVER (LA PRESSE CANADIENNE) — L'attaquant de l'Avalanche du Colorado Steve Downie ratera le reste de la saison en raison d'une déchirure au ligament croisé antérieur du genou droit, a annoncé l'équipe hier.

Downie, qui passera sous le bistouri, s'est blessé pendant la deuxième période du match de mardi soir contre les Kings de Los Angeles au Pepsi Center. Le joueur de 25 ans a récolté une mention d'aide en deux matches cette saison. Il avait obtenu 13 points, dont 11 passes, en 20 matches l'an dernier.

La Voix des
sports



STEPHENS L'EMPORTE CONTRE WILLIAMS À MELBOURNE

PAGE 24

GEORGES ST-PIERRE CONTRE NICK DIAZ

« C'est le combat que tout le monde veut voir »

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Georges St-Pierre a demandé au président de l'Ultimate Fighting Championship (UFC), Dana White, d'affronter Nick Diaz à son prochain combat, car selon le Québécois, « c'est le combat que tout le monde veut voir ».

En raison de tout ce que représente St-Pierre pour l'UFC, White a accepté et les deux hommes s'affronteront à Montréal, dans le cadre du gala UFC 158, le 16 mars prochain.

« Georges St-Pierre est un grand champion, un gars super et il a été très bon pour cette compagnie, a indiqué White. Alors s'il dit qu'il veut un combat, nous allons tenter de le lui obtenir. Je sais que Nick veut ce combat, alors tout fonctionne. »

Champion des mi-moyens, St-Pierre (23-2) gardait toujours en tête la possibilité de se frotter à Johnny Hendricks (14-1) lors de ce gala, puisque son combat contre Diaz (26-8, 1 sans décision), prévu lors du UFC 137, avait été annulé parce que Diaz ne s'était tout simplement pas présenté pour deux conférences de presse dans le but de mousser l'événement.

« Je ne dis pas qu'on a tenté de me piéger la dernière fois, mais je crois que quand c'est clair, je respecte mes engagements, s'est défendu Diaz. Ce n'était pas très professionnel de ma part, mais j'ai appris la leçon. »

L'UFC l'avait alors remplacé par Carlos Condit, mais le combat avait dû être repoussé en raison d'une blessure de St-Pierre. Ce dernier était d'ailleurs soulagé de voir Diaz à la conférence de presse d'hier matin, au Centre Bell, et il estime que l'Américain de 29 ans mérite la chance de se battre pour sa ceinture.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Georges St-Pierre et Nick Diaz vont s'affronter au Centre Bell le 16 mars prochain dans le cadre du gala UFC 158.

« J'avais l'option d'affronter Hendricks, mais c'est le combat que Diaz voulait, que je voulais et que tous veulent voir, donc, c'est le combat qu'on va faire. »

Après une inactivité de 19 mois, St-Pierre livrera un deuxième combat en quatre mois. Aurait-il préféré obtenir une plus longue pause entre ces deux duels ?

« C'est ce que je voulais, je voulais me remettre dans l'action très rapidement, a-t-il expliqué. Et je pourrai toujours me reposer quand je serai mort. »

Petite flèche de Diaz

Malgré toute l'animosité qu'ont éprouvée l'un pour l'autre les deux hommes par le passé, cette conférence de presse s'est plutôt déroulée dans une relative bonne entente. Les journalistes ont tenté en plusieurs occasions de faire parler les deux pugilistes sur leurs sentiments respectifs l'un pour l'autre, sans succès.

Diaz aurait bien aimé obtenir sa chance plus tôt, tandis que St-Pierre n'aime pas que Diaz veuille lui prendre sa ceinture et sa place. En fait, la seule petite flèche de tout l'avant-midi aura finalement été décochée par Diaz.

« Il paraît qu'ils ne font pas de tests antidopage ici », a indiqué Diaz à propos de Montréal. St-Pierre est souvent accusé par ses adversaires de ne pas carburer qu'à l'eau claire. Le Québécois s'en formalise peu et White s'est empressé de préciser que « tout est testé ».

« Je crois que Diaz était surtout inquiet pour lui : on sait tous que c'est un consommateur de marijuana, a répliqué St-Pierre avec les journalistes. Ce n'est pas la première fois qu'on me lance ces accusations. Ça ne me dérange pas. Je sais que je suis au naturel. »

Un « Super Six » de l'UFC

Par ailleurs, White a annoncé que l'événement du 16 mars prochain se voulait un tournoi à six pour l'obtention de la ceinture des mi-moyens. Outre la finale opposant St-Pierre à Diaz, Condit affrontera Rory MacDonald et Hendricks sera opposé à Jake Ellenberger. White a ensuite confirmé que les vainqueurs s'affronteront plus tard en 2013.

TOURNOI NATIONAL BANTAM DE GRANBY

Le dernier match de l'Avalanche AA ?

GAÉTAN ROY

gaetan.roy@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'Avalanche bantam AA ESVD Yamaska-Missisquoi disputera son troisième et dernier match de la ronde préliminaire dans le cadre de la 43e édition du tournoi national de hockey bantam de Granby, ce soir, à 19 h 05 au centre sportif Léonard-Grondin, alors que le club de Renauld Lessard fera face au club favori de la classe AA, les Gouverneurs de la Rive-Nord.

C'est possible que ce soit le dernier match de l'Avalanche AA au tournoi cette année et même que ce soit le dernier match d'un club AA de la région dans le tournoi... à vie !

Il se brasse des chambardements majeurs au niveau de Hockey Québec ces temps-ci et les équipes de niveau AA comme on les connaît vont disparaître en vue de la saison prochaine. Il y aura des regroupements annoncés bientôt et les joueurs élites de notre région pourraient se retrouver au sein d'une organisation avec Drummondville ou Sherbrooke.

Il y aura des formations AAA et AA, comme ce qu'il y a eu dans les projets pilotes cette année dans les régions du Richelieu et de Laval-Laurentides-Lanaudière. Où seront établies ces équipes ? Voilà la question. Beaucoup de gens dans la région sont inquiets de voir les joueurs de niveau bantam (13-14 ans) et ceux de niveau pee-wee (11-12 ans) dans une moindre mesure, être obligés d'aller dans d'autres villes pour poursuivre leur développement dans le hockey.

Donc, c'est pourquoi si l'Avalanche AA ne passe pas en ronde quart de finale, le match de ce soir pourrait être le dernier. Mais d'autres options sont présentement à l'étude dans la région, selon ce qui sera annoncé par Hockey Estrie dans les prochains jours.

Rappelons que l'Avalanche AA a perdu ses deux premiers matches du tournoi de Granby et présente un différentiel de -4. Le club pourrait se donner une chance de poursuivre son chemin en connaissant un bon match contre les Gouverneurs, au moins pour conserver un différentiel le plus bas possible.

Dans son groupe, l'Avalanche doit devancer un club pour passer en quart de finale. Marie-Rivier de Drummondville est un club plus faible que l'Avalanche, mais c'est au niveau du différentiel que les choses risquent de se jouer. Hier, Drummondville a perdu 2-0 à son premier match dans le tournoi face à West Island, qui avait battu l'Avalanche 3-0.

Les Gouverneurs de la Rive-Nord (Sainte-Foy) sont au deuxième rang provincial sur les 40 équipes au Québec. Le club de Québec est dirigé par l'ex-professionnel Pierre Sévigny. Cette saison, les Gouverneurs ont remporté 34 victoires, subi deux revers et fait match nul une fois. En tournoi, ils sont parfaits avec 12 victoires en autant de parties. Ils ont marqué 199 buts (moyenne de 5,38) et n'en ont accordé que 64 (1,73).

Autres parties

Quatre équipes de la région, en classe B, seront aussi en action ce soir et joueront pour leur survie dans le tournoi puisqu'elles en seront à leur dernier match de la ronde préliminaire.

Les Aigles de Granby (17 h 30 contre CLL) sont virtuellement éliminés puisqu'ils ont perdu leurs deux premiers matches.

Le Blizzard de Saint-Alphonse (1-0-1) aura une bonne chance de se classer en quarts de finale en battant les Commandeurs de Pointe-Lévy à 16 h 05, mais le point franc-jeu qu'il a perdu lors du premier match pourrait jouer lourdement dans la balance.

Les Voyageurs de Cowansville (1-1) affronteront les Titans de Vaudreuil-Dorion à 18 h 55 ; le problème des Voyageurs, c'est son différentiel de -5. Les Rockies de Bromont (1-1) ont aussi leur chance, mais doivent battre les Remparts de Gatineau à 20 h 20, si possible par plusieurs buts.

Hier, les Panthères B de Granby ont été éliminés en perdant 2-1 face aux Copains de Sainte-Martine. Gabriel-Alexandre Medina a été l'unique marqueur des Granbyens.

La performance de la journée : William St-Amour a amassé cinq points, dont trois buts, dans un gain de 8-1 des Harfangs B de Saint-Bruno contre P.L.E. Drummondville.

TAILGATE PARTY

sonxplus

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER



51" PLASMA

PN51E450

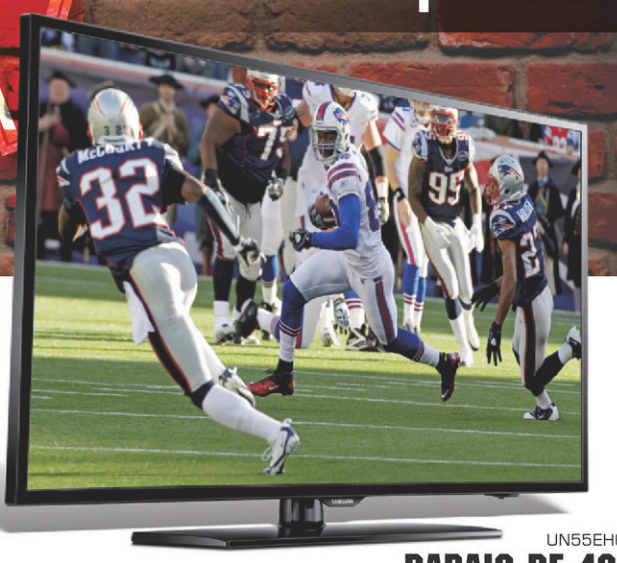
RABAIS DE 172$

549 99$
18,66$
36 mois

* Assujetti aux écofrais

Téléviseur HD plasma à écran large 51 po

Résolution 1360 x 768 • Technologie 600 Hz Subfield Motion • 2 entrées HDMI • 1 port USB • Technologie ConnectShare™ (JPEG) • Certification ENERGY STAR® V 5.3



55" ACL/DEL FULL HD

LED TV · Full HD 1080p · Clear Motion Rate 240 · ONE DESIGN

UN55EH6000

RABAIS DE 432$

997 77$
33,86$
36 mois

* Assujetti aux écofrais

Téléviseur DEL 55 po à haute définition intégrale 1080p

Cadre étroit de 12mm seulement • Technologie d'affichage Clear Motion Rate de 240 CMR • 2 entrées HDMI • 1 port USB



TOSHIBA HDMI

32" ACL/DEL

Téléviseur ACL/DEL 32 po.

Résolution de 1366 x 768 • Affichage 60Hz • Rétroéclairage à DEL • 2 entrées HDMI • 1 port USB 2.0 • 1 entrée PC

32L2200

RABAIS DE 120$

329 77$
11,19$
36 mois

* Assujetti aux écofrais

YAMAHA



La technologie exclusive de traitement Cinéma DSP confère un réalisme étonnant aux films et à la musique.

Récepteur cinéma maison à 5.1 canaux • Puissance totale de 500 Watts • 17 programmes CINEMA DSP pour une qualité de son optimale • Compatible HD Audio avec HDMI (4 entrées/1 sortie) • Technologie 3D et ARC • Fonction SCENE pour davantage de convivialité. 4 x haut-parleurs satellites • 1 x haut-parleur d'extrêmes graves • 1 x haut-parleur central.

YHTB296

397 77$
13,50$
36 mois



VIDÉOTRON
Une compagnie de Quebecor Media

TERMINAL HDi

RABAIS DE 180$

147 77$ Prix net

Une image de qualité exceptionnelle

La haute définition vous donne accès à un univers télévisuel d'une qualité incomparable. Notre signal haute définition offre une image 10 fois plus belle et précise qu'une image analogique conventionnelle. Plus riches et claires que jamais, les images haute définition sont d'un réalisme saisissant.

*** À l'achat d'un téléviseur. Des conditions s'appliquent, détails en magasin.**

YAMAHA

AirPlay · Made for iPod iPhone iPad

Récepteur cinéma-maison 7,1 canaux

Puissance totale 560 watts • Entrée USB en façade : connecter une clé USB audio ou un iPod/iPhone/iPad directement en qualité numérique • Décodages audio HD compatible avec les modes audio CINEMA DSP 3D (17 modes) programmes • 4 entrées / 1 sortie HDMI

RXV573

397 77$
13,50$
36 mois



FAITES LA FÊTE À GRANBY

LORS DU XLVII SUPER BOWL 2013
LE DIMANCHE 3 FÉVRIER



COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN DE CES 2 PRIX

FORFAIT VIP
POUR 4 PERSONNES AU le St-Ambroise RESTAURANT PUB

PLUS DE 200 gagnants au St-Ambroise

TIRAGE DE 50 FORFAITS

En partenariat avec:
Le St-Ambroise et SONXPLUS de Granby

CET ENSEMBLE TAILGATE PARTY SONXPLUS POUR 8 PERSONNES

D'UNE VALEUR DE 599$

sonxplus | 39 rue Évangeline, Granby 450.378-9816

Prénom: Nom:

Adresse:

Ville: Province:

Code Postal: Téléphone:

Adresse de courriel:

AUCUN ACHAT REQUIS / TIRAGE LE 30 JANVIER 2013
Déposer le coupon seulement au magasin SONXPLUS de Granby.
Détails et règlements du concours en magasin.

Frais applicables pour le recyclage : Des ÉCOFRAIS sont ajoutés au prix annoncé sur certaines catégories. Voir détails en magasin.

Accord D Desjardins

sonxplus | SONXPLUS.COM
39, rue Évangeline Granby
450.378.9816

Valide du 17 janvier au 3 février 2013 seulement ou jusqu'à épuisement des stocks. Sous réserve de l'approbation du Service de crédit des Services de cartes Desjardins. Taxes payables en magasin, au moment de l'achat. Si le financement est non payé en entier à la date d'échéance, celui-ci est converti au mode de remboursement par versements égaux et consécutifs (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit), à un taux établi selon le plan de financement offert par le marchand sans jamais excéder 19,9 % : Ex. à un taux de 19,9 % : achat de 500 $; 12 versements de 46,29 $; total de 555,52 $; Coût du crédit : 55.52 $ Les taux d'intérêt sont sujets à changement sans préavis. Voir détails en magasin. Certain produits sont en quantités limitées. Les photos ou illustrations peuvent différer des modèles en vente. Les taxes sont en sus. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Nos prix peuvent changer sans préavis.

*VIDEOTRON : Cette offre d'une durée limitée s'adresse aux nouveaux clients résidentiels de Vidéotron ainsi qu'aux clients actuels. Le pré-requis minimum de cette offre consiste en un abonnement à un forfait de télévision Forfait Sur Mesure 10 et Super Écran et/ou The Movie Network, à un Forfait Sur Mesure 15 ou à tout autre forfait de valeur supérieure. Celui-ci devra être conservé pour une période minimale de 12 mois. Une indemnité de résiliation est applicable si le contrat est interrompu avant la fin de la période d'acquisition du rabais (12 mois). Cette offre est conditionnelle au paiement des frais HD. Des frais d'accès au réseau de 3,03 $/mois accompagnent tout abonnement à illico télé numérique et sont en sus des prix affichés. Illico télé numérique et illico sur demande sont offerts là où la technologie le permet. Frais d'installation de 59,95 $ en sus. Ces frais incluent l'installation de l'ensemble des services télédistribution, Internet et téléphonie si ces services sont tous installés le même jour pour un maximum de 5 prises par visite. Installation des prises supplémentaires en sus. Les services, conditions et tarifs peuvent varier selon les régions et sont modifiables sans préavis. Les prix incluent le Fonds d'Amélioration de la Programmation Locale (1,5 %). Taxes en sus.